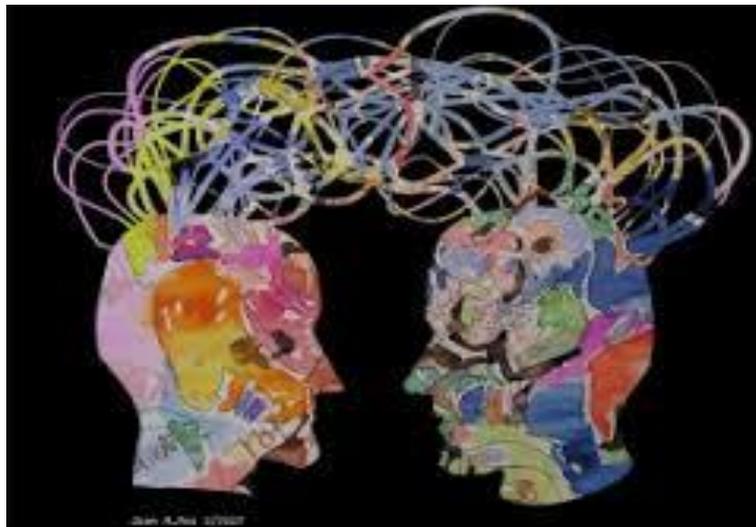


Ecole supérieure domaine social Valais

Mémoire pour l'obtention du diplôme ES d'éducateur-trice de l'enfance

La posture professionnelle de l'éducateur de l'enfance au cœur de l'intégration culturelle des familles



Référent thématique : Norton, Anne-Lise
Formation EDE / Barras, Jessica

Formation PTA avec activité professionnelle
Promotion 2014 année académique 2016-2017

Chermignon, le 9 Janvier 2017

Résumé

Mon travail de mémoire présente la posture du professionnel de l'enfance au travers de ses compétences qui se traduisent en savoir-faire et savoir-être dans sa mission d'accueil aux familles migrantes.

Cela soulève plusieurs concepts d'intégration, d'inclusion qui sont des thèmes de société actuels que je lie à la diversité culturelle des familles migrantes.

Les professionnels peuvent favoriser le processus d'intégration des familles au sein de la structure d'accueil grâce à des projets de participation afin de co-construire entre professionnels de l'enfance et familles.

Par le biais de retour d'enquêtes et d'interviews j'ai pu réunir des résultats qui démontrent des prises de positions et d'actions diverses qui viennent compléter mes recherches théoriques.

Ce travail est une réflexion pour les structures d'accueil collectives de jour, qui expriment leur envie de renforcer la participation des familles migrantes au travers de projets à caractère inclusifs afin d'encourager l'intégration de la diversité culturelle.

La posture du professionnel de l'enfance n'est pas figée en termes de compétences, mais celles-ci sont le reflet d'une remise en questions quotidiennes, en lien avec sa réalité de terrain.

Mots-clés

Posture du professionnel de l'enfance¹ - accueil des familles - culture - processus d'intégration - inclusion - cohésion sociale

Remerciements

Je remercie tout particulièrement ma référente thématique, pour son accompagnement et son soutien sans relâche ainsi que son intérêt porté à ma thématique de mémoire.

Je remercie également toutes les personnes qui ont bien voulu m'accorder du temps pour répondre à mes requêtes de questionnaires et d'interviews.

Avertissement

« Les opinions émises dans ce document n'engagent que leur auteur, qui atteste que ce document résulte de son propre travail »

Illustration

L'illustration de la page de titre est tirée de :

CIT. (2012). *Dans les coulisses des langues* [Photographie]. Accès <https://40000kilometres.wordpress.com/tag/communication-interculturelle/>

¹ Pour mon travail de mémoire j'ai utilisé cette formulation au masculin.

Table des matières

1	Introduction	1
1.1	Cadre de recherche.....	1
1.1.1	Illustration	1
1.1.2	Thématique traitée	2
1.2	Problématique	2
1.2.1	Question de départ.....	2
1.2.2	Précisions, limites posées à la recherche.....	3
1.2.3	Objectifs de la recherche	3
1.3	Cadre théorique et/ou contexte professionnel	3
1.3.1	La posture professionnelle de l'éducateur	4
1.3.2	L'accueil des familles et de la diversité culturelle	5
1.3.3	Culture et acculturation.....	6
1.3.4	Intégration.....	7
1.3.5	Inclusion.....	8
1.3.6	Un travail de co-construction entre familles et éducateurs.....	10
1.4	Cadre d'analyse	11
1.4.1	Terrain de recherche et échantillon retenu	11
1.4.2	Méthodes de recherche	12
1.4.3	Méthodes de recueil des données et résultats de l'enquête effectuée.....	13
2	Le développement.....	14
2.1	Introduction et annonce des grandes parties du développement.....	14
2.2	Présentation des données	14
2.2.1	Axe I : La posture professionnelle de l'éducateur de l'enfance	14
2.2.2	Axe II : l'accueil des familles migrantes au sein de la structure d'accueil.....	17
2.2.3	Axe III : le processus d'intégration culturel des familles.....	19
3	La Conclusion.....	23
3.1	Résumé et synthèse des données traitées.....	23
3.2	Analyse et discussion des résultats obtenus	24
3.2.1	Un enjeu pour l'éducateur de l'enfance	25
3.2.2	Un enjeu pour les familles migrantes	26
3.2.3	Un enjeu pour la structure d'accueil de l'enfance	27
3.2.4	Analyse finale et point de vue personnel	27
3.3	Limites du travail	28
3.3.1	Limites du terrain	28
3.3.2	Limites bibliographiques.....	29
3.3.3	Limites méthodologiques	29
3.4	Perspectives et pistes d'action professionnelle	29
3.5	Remarques finales	30
4	Références.....	32

Table des annexes

- Annexe I.1** : Grille de recueil de données
- Annexes I.2** : Classement des recherches théoriques par dimensions
- Annexes I.3** : Exemple d'une fiche de lecture (articulation 1)
- Annexe II.1** : Exemple de questionnaire d'interview (avec la responsable du centre de vie enfantine)
- Annexe II.2** : Dépouillement des questionnaires d'entretien
- Annexe III.1** : Échantillon d'interview avec la responsable du centre de vie enfantine
- Annexe III.2** : Échantillon d'interview avec les éducatrices de l'enfance de l'unité d'accueil pour écoliers
- Annexe III.3** : Échantillon d'interview avec une interprète communautaire

1 Introduction

1.1 Cadre de recherche

1.1.1 Illustration

A l'écriture de ce mémoire, je souhaite approfondir le concept de posture professionnelle de l'éducateur de l'enfance au travers de l'accueil exercé, face à la diversité culturelle des familles migrantes.

«*Travailler avec les parents demande au professionnel de la petite enfance d'accepter de les rencontrer, dans toute leur différence*» (Baudot-Pinaton, 2012, p.12).

Pour l'éducateur de l'enfance «*accueillir l'enfant dans une structure collective extra-familiale*» (PEC, 2012) c'est la toute première compétence qu'il doit avoir atteint au terme de son processus de formation. Cependant la mission de l'accueil de l'enfant s'étend vers celle de l'accueil du parent, de la famille, des familles.

«*Accueillir signifie ainsi offrir la possibilité à tous de participer et de développer, ce faisant, un sentiment d'appartenance*» (Mastio & Rayna, 2013, p.137).

La notion d'*appartenance identitaire* (Le Capitaine, 2012) renvoie à la notion de culture. La diversité culturelle est un sujet d'actualités pour l'ensemble des sociétés qui vivent d'importants flux migratoires de personnes.

Notre société est de plus en plus multiethnique et multiculturelle. Un état de fait auquel le monde de la petite enfance n'échappe pas. [...] les établissements d'accueil du jeune enfant regroupent une population très diverse. Par-delà les différences et les a priori qu'elle peut engendrer, il est donc nécessaire de savoir faire preuve d'ouverture, de savoir inclure tout un chacun [...] (Verdier, Da-Silva, Fourneaux, Laloux, Bara, Schmandt, ... Talbeaux, 2014, p.50).

1.1.2 Thématique traitée

La posture professionnelle de l'éducateur de l'enfance au cœur de l'intégration culturelle des familles.

Dans le cadre de ses fonctions professionnelles, l'éducateur est amené à construire les bases d'un *partenariat avec les familles* (Guide de formation de pratique EDE, p.13), dans le but de favoriser l'intégration de l'enfant dans son individualité au sein de la collectivité.

«*Travailler la question de l'intégration, donc du vivre ensemble dans l'accueil des jeunes enfants, c'est réfléchir à la place de chacun, enfants, parents, professionnels*» (Bonnabesse, 2012, p.96).

Au travers de ma thématique il s'agit de considérer les différents acteurs (les professionnels de l'enfance, les familles) qui ont chacun une place, un rôle, une identité dont il faut tenir compte pour entreprendre de la part du professionnel, un travail de qualité d'accueil qui intègre la diversité.

Dans ce but, l'éducateur de l'enfance qui s'engage à *accompagner les familles* (processus 7, du Plan d'études cadre, 2012, p.13) fait appel à ses propres **dispositions** personnelles et professionnelles. En sociologie, cela signifie l'étude sur les manières de penser et d'agir d'un individu qu'il s'est constitué au cours de son histoire², ce qui sous-tend dans ce mémoire, le concept de posture professionnelle.

Cependant, afin de *distinguer ses «propres positionnements, convictions, représentations, ce qui relève de facteurs culturels, et non de savoirs scientifiques ou même expérimentiels»*, l'éducateur doit réaliser un premier travail sur soi, c'est à dire «*le travail sur le regard que nous portons de l'autre*» (Hirn, 2015, p.43).

² Dubuis, C.ES Sion-Psychologie Sociale- Socialisations différenciées. Cours 3. 28 Avril 2016

Comme le souligne Hirn (2015), «*les familles ont d'autant plus besoin que l'on réfléchisse à l'accompagnement qu'on leur propose que la situation migratoire peut fragiliser la parentalité [...]*» (p.42).

Penser la place aux parents se présente être une véritable question à laquelle plusieurs pays de l'union européenne se posent, réfléchissent, débattent.

Lorsque la collectivité souhaite rendre aux familles une identité citoyenne, alors, s'ouvre la réflexion d'un *cadre commun*, afin de *faire société* (Bonnabesse, 2012, p.97). Autrement dit, cela signifie de construire à partir de *règles*, de *normes* «*qui nous permettent de vivre ensemble tout en trouvant chacun sa place*» (Bonnabesse, 2012, p.95).

Dans la pratique professionnelle, la mission de la structure d'accueil est-elle vraiment envisagée par le professionnel tel que le conçoit Moisset, *Le collectif vécu tel un espace public «ressource», «un lieu où les inégalités sociales vont pouvoir être compensées ou tout au moins aménagées?»* (Moisset, 2013, p.66).

1.1.3 Intérêt présenté pour la recherche

Dans la structure dans laquelle je travaille actuellement, je suis amenée à rencontrer, à collaborer avec des familles d'origine étrangère issues de la migration.

D'un point de vue personnel, je me suis toujours posée la question de savoir si mon accueil correspondait aux besoins, aux attentes du parent qui n'a pas forcément la même culture que la structure d'accueil dans laquelle il souhaite faire intégrer son enfant. Étant donné que chaque parent aurait sa propre demande selon son modèle de valeurs, de croyances, il me paraît plus pertinent de partir du professionnel de l'enfance qui selon des exigences européennes (le Plan d'études Cadre), se forme à des pratiques professionnelles qui sont communes à tous les éducateurs de l'enfance.

De ce fait, par le biais de ce mémoire, je voudrai récolter des éléments de réponses relatifs aux manières de penser et d'agir de l'éducateur, qui orientent l'organisation de l'accueil des familles migrantes établies sur le sol suisse, au travers de leur processus d'intégration.

D'un point de vue professionnel, ouvrir la réflexion sur le processus d'intégration des familles migrantes au sein de la structure d'accueil, c'est oser réellement de la part du professionnel, s'investir davantage dans une réalité sociale de mixité culturelle dont les familles qui fréquentent les crèches, la compose. C'est être prêt à une auto-observation de ses propres dispositions personnelles et professionnelles. C'est avoir conscience de son processus d'acquisition, d'appropriation des compétences en termes de savoir-faire et savoir-être à l'égard des familles. C'est également soutenir à l'image d'une société, le vivre-ensemble dans la collectivité.

1.2 Problématique

1.2.1 Question de départ

Au travers de ma question de départ, il s'agit de saisir la signification d'un concept en pleine expansion, l'inclusion, qui est utilisé notamment dans le domaine du handicap et par les établissements scolaires, de le transposer au champ professionnel de l'accueil de jour pour l'enfant.

Pour l'éducateur de l'enfance, les circonstances adéquates, à mon sens, pour ouvrir la question d'un accueil inclusif, sont celles du travail qu'il va mettre en place autour ou/et avec les familles étrangères qui fréquentent la crèche. La question est la suivante :

Intégration à inclusion : comment le professionnel de l'enfance développe-t-il un travail de co-construction pour l'accueil des familles migrantes, au sein de la crèche?

1.2.2 Précisions, limites posées à la recherche

Plusieurs limites se sont imposées pour garder le fil rouge de mon thème et de ma question de départ qui en découle. D'une part, lorsque j'utilise dans le mémoire les termes de familles migrantes, j'évoque les personnes ayant vécu une mobilité géographique de leur pays d'origine vers la Suisse sans m'étendre sur les causes ni les choix de leurs déplacements. Dans mon travail de recherches, j'ai insisté sur une dimension sociologique afin d'orienter le regard du lecteur sur l'individu qui n'est pas séparé de la société dans laquelle il vit, grandit et à laquelle il s'identifie pour pouvoir ensuite, construire son identité propre.

J'ai intégré des définitions de psychologie-sociale afin d'expliquer des phénomènes de société qui ont un impact sur l'individu et au travers de ses relations inter-personnelles.

D'autre part je me suis intéressée à comprendre le processus d'intégration non pas de l'enfant individuellement, mais de la famille nucléaire, afin de mettre en avant la dimension plus large de l'identité culturelle qui est portée d'une génération à la suivante. Pour cette raison je ne me suis pas penchée sur les ouvrages pédagogiques concernant exclusivement l'enfant dans son développement.

Pour ce sujet d'études mon attention va se porter sur les familles des enfants accueillis en structures d'accueil de type crèche. Afin d'être au plus proche de ma réalité professionnelle actuelle je choisis de retenir les enfants compris dans la tranche d'âge entre 3 et 5 ans. Avant l'entrée à l'école, les professionnels de crèche ont à prendre le temps nécessaire pour renforcer une collaboration d'écoute, de compréhension des codes culturels des familles afin de faciliter leur intégration pour la suite.

1.2.3 Objectifs de la recherche

De par mes recherches je souhaite :

- ❖ Définir la posture professionnelle de l'éducateur selon son rôle, ses ressources et ses compétences, dans le contexte d'accueil des familles et plus spécifiquement face à leur diversité culturelle.
- ❖ Expliciter les concepts d'intégration et d'inclusion des familles migrantes en crèche
- ❖ Relever les enjeux d'un travail de co-construction entre éducateur et familles au travers de leur processus d'intégration.
- ❖ Identifier au travers de pédagogies existantes, les caractéristiques des lieux d'accueil qui prônent l'ouverture culturelle et la place à la parentalité.
- ❖ Comprendre sur le terrain, l'organisation réflexive et active d'une structure multiculturelle dans son processus intégratif ou/et inclusif des familles migrantes.
- ❖ Définir suite à l'interview d'un interprète communautaire, les besoins/attentes exprimés par la population étrangère et les enjeux d'une collaboration entre la crèche et l'école lors du passage pour les familles, du premier lieu d'accueil collectif au second.

1.3 Cadre théorique et/ou contexte professionnel

Ma présentation théorique va me permettre de préciser les différents concepts mobilisés pour étayer ma thématique.

En partant d'une définition de la posture du professionnel de l'enfance je vais présenter ce que signifie accueillir les familles dans le contexte professionnel avec leur bagage culturel propre.

En effet, les sous-chapitres qui suivent abordent les concepts de l'accueil à la diversité culturelle des familles, de culture et d'acculturation.

Enfin ce chapitre s'ouvre sur une présentation des concepts clés de l'intégration et l'inclusion qui marquent le point de départ du processus réflexif pour l'éducateur, afin d'approfondir sa mission d'accueil des familles migrantes.

Ce sont les concepts de co-éducation, participation, co-construction qui viennent compléter les concepts clés à développer par l'éducateur.

1.3.1 La posture professionnelle de l'éducateur

Afin de pouvoir donner une définition du concept de la posture professionnelle de l'éducateur de l'enfance ES (EDE), je me réfère au guide de formation pratique (2012). En effet celui-ci mentionne les compétences que l'éducateur doit acquérir dans son rôle et fonctions professionnelles que l'on pourrait comparer aux taxonomies de Bloom au travers des actions observables et mesurables que l'éducateur développe au cours de ses trois ans de formation. Pour exemple, l'éducateur de l'enfance doit savoir : «*accompagner*», «*insérer*», «*chargée de*», «*développe*», «*définit*», «*collabore*», «*connaît* », «*fait face*» (PEC, 2012, p.3). Cette liste de savoir-faire et savoir-être qui remplissent son cahier des charges de professionnel se décline sous forme d'objectifs de travail qui sont le résultat pratique de ce qui est attendu de lui sur le terrain, desquels je mentionne entre autres, qui font le lien avec ma thématique de mémoire: «*les objectifs sont le bien-être global, le développement individuel, l'intégration et la socialisation ainsi que la protection des enfants*» ; «*organiser l'accueil et l'accompagnement*» (p.3).

Les compétences décrites dans le PEC sont objectivement une partie des caractéristiques du profil professionnel de l'éducateur de l'enfance. Cependant l'éducateur est à l'image des enfants et des familles qu'il accueille, c'est-à-dire qu'il est un individu à part entière, unique dans son système de valeurs et de représentations qui sont la part subjective de sa personnalité. De ce fait, l'éducateur agit et pense consciemment ou inconsciemment, selon son propre fonctionnement. Ce sont les *dispositions* personnelles de l'éducateur en plus des compétences qu'il a acquises grâce à sa formation professionnelle, qui sont le bâti de toute sa personne et le châssis d'une posture professionnelle. Pour venir appuyer ce concept je reprends l'explication de l'auteur Baudot- Pinaton (2012) :

La posture professionnelle est en construction permanente et mobilise de ce fait une capacité d'ajustement. Il ne s'agit pas d'une posture exemplaire. Le positionnement professionnel se décline à partir de l'acquisition de compétences. Il y a des postures professionnelles favorables qui permettent de penser et d'agir en visant des pratiques significatives. Les termes «posture professionnelle» et «pratique significative» n'apportent pas une vérité ou un modèle à copier, mais une démarche de compréhension de soi et des autres dans un contexte entendu comme porteur de diversités à reconnaître (p.12).

Pour terminer sur la définition du concept de la posture professionnelle, il en ressort l'image d'une formation solide dont le cadre (européen) est défini par le Plan d'études cadre (PEC), et qui se révèle être pour l'éducateur, un modèle professionnel à développer. Les compétences activées par le l'éducateur lui-même, se compose de savoir-faire en lien avec la pratique sur le terrain et du savoir-être, c'est-à-dire des aspects de sa personnalité qui colore son action professionnelle. En d'autres termes, ce sont grâce aux dispositions qui sont propres à lui et qu'il a acquises, qu'il pense et agit professionnellement.

Comme je viens de le mentionner la posture professionnelle est en perpétuelle construction et reconstruction puisqu'elle allie la personnalité propre de l'individu et ses qualités professionnelles au travers d'un processus de compétences qui évoluent sans cesse.

Le premier processus de travail auquel l'éducateur est amené à exercer au quotidien est celui de l'accueil. L'accueil est un concept clé du métier d'éducateur, car il existe plusieurs formes d'accueils auprès de l'enfant et sa famille, dans une journée en crèche (le matin, le regroupement, les activités, au lever de sieste, au départ).

En cela, pour le métier d'éducateur de l'enfance, accueillir est une mission large qui place l'enfant et les familles au centre de l'intérêt et des responsabilités de l'éducateur, que je vais développer ci-après.

1.3.2 L'accueil des familles et de la diversité culturelle

Tout d'abord, pour définir le concept de l'accueil, il s'agit de préciser de quel accueil il est question ici. Si je reprends le PEC pour référence, en ce qui concerne le processus 1, l'accueil pour l'éducateur c'est «*développer une relation différenciée qui s'ajuste à chaque enfant [...]*» pour l'enfant, et, «*prend en compte le contexte culturel et familial propre à chaque enfant*» pour l'environnement familial de l'enfant (p.6).

L'accueil de l'enfant comprend en effet l'enfant lui-même, mais également celui de sa famille comme un tout indissociable à prendre en compte, tel que l'appuie Hirn (2014) «*[...] ne pas oublier de considérer l'enfant comme faisant partie d'un système (la famille) et non comme un individu isolé*» (p.41)

«*Etre capable de concevoir, d'analyser et organiser l'accueil*» (PEC, 2012, p.6), en tenant compte des particularités de chacun et, de la globalité, voici un débat politique ouvert «*au regard d'un accueil et d'une éducation de qualité*» [par] *les recommandations majeures adressées aux gouvernements à la suite de la comparaison des politiques de la petite enfance menées dans vingt pays de l'OCDE (2001/2006)*, (Rayna & Rubio, 2015, p.20).

Pour Moisset (2016), «*repenser la raison de l'accueil, c'est être au cœur du problème autour des différences sociales et culturelles des enfants et des parents en structure d'accueil collectif*» (p.7-8).

Suite à la réflexion de Moisset, de quoi faut-il tenir compte pour repenser l'accueil à la diversité culturelle et sociale?

Premièrement, évaluer le contexte : un constat géo-politique, «*les villes d'importance et les métropoles sont plus sensibles à la question de la diversité, là où les flux migratoires se concentrent, [selon un reportage réalisé en 2003] en France, en Allemagne, en Angleterre*³» (Moisset, 2016, p.9).

Du côté de la Suisse, les données de l'Office fédéral de la statistique indique (2016, Part de la population résidente permanente étrangère):

La proportion des étrangers a augmenté continuellement [...] et s'élève à 24,3% en 2014. La Suisse fait partie des pays européens qui ont l'un des plus hauts taux de population étrangère. Cette situation s'explique principalement par de grandes vagues d'immigration, par une politique de naturalisation restrictive ainsi que par un taux de natalité élevé et un faible taux de mortalité de la population étrangère.

Deuxièmement, évaluer la demande des familles : si la population accueillie en structure se diversifie culturellement, on peut imaginer que la demande des familles évoluent aussi, car s'installe une différence entre modèles éducatifs des parents-enfants migrants et éducateurs. Cependant pour reprendre les termes de «*pratiques significatives*» utilisés plus haut dans le paragraphe 1.3.1 (Baudot-Pinaton, 2012), chaque acteur de la rencontre qui s'établit dans l'accueil quotidien, entre familles et éducateurs, a son sens des «*bonnes pratiques*».

Quelles sont-elles? Les «*bonnes pratiques se laissent difficilement définir, puisque ce qui les constitue comme telles est le résultat d'une multiplicité de perspectives, souvent antinomiques, à la fois «vraies» et s'excluant mutuellement*». (Vandenbroeck & Roets, 2015, p.111).

Il n'y a donc ni de faux, ni de vrai selon que l'on se place du côté de la personne qui naît et vit dans son propre pays, ou de celle qui a une origine différente et qui a migré sur un autre sol que le sien.

«*Dans cette perspective, le lieu d'accueil peut être considéré comme un endroit où un répertoire de pratiques partagées se construit et reconstruit, peut-être même grâce aux désaccords et aux confrontations dans la diversité*» (Vandenbroeck & Roets, 2015, p112).

Enfin troisièmement, évaluer la mission sociale de l'éducateur : selon le processus 7 du PEC (2012), l'éducateur se doit de «*collaborer avec les familles et accompagner la parentalité*»

³ Gielen, M. (2003). Une berceuse pour Hamza : l'accueil de la diversité dans quatre lieux d'accueil européens [DVD Documentaire]. (S.i) : Decet

(p.13). Accueillir, intégrer la diversité culturelle des familles, demande à l'éducateur de réaliser un processus de travail très complet qui se construit avec les familles étapes par étapes. Afin de définir succinctement les bases de la collaboration avec les familles qui évoluent, on considère au départ que l'éducateur soutient les familles, puis les accompagne, ce qui à cette étape *«introduit l'idée d'un ajustement du professionnel au parent»*, pour enfin créer un réel partenariat entre familles et professionnel (Pitteloud, X. 2016, p.15). Dans la définition du concept du partenariat est introduite *«la notion d'engagement des complémentarités respectives en vue d'atteindre un objectif commun»* (Pitteloud, X. 2016, p.16).

Afin de développer toutes ces compétences qui sont les bases *d'une relation de partenariat* avec les familles (PEC, 2012, p.13), l'éducateur organise, pense l'espace d'accueil en espace de rencontre pour créer les conditions adéquates à la relation. Pour autant, l'aménagement matériel n'est qu'une première étape dans la construction de la relation, faut-il ensuite que l'éducateur s'attache à sa capacité de *décentrement*, *«c'est-à-dire à passer au-delà d'une différence qui interroge, heurte ou bouscule»* (Moisset, 2016, p.8). Il s'agit donc de *« créer un espace de rencontre [pour] faire avec les parents, faire ensemble, créer du lien, trouver des possibilités d'alliance, et non de faire pour les parents, à leur place ou pire faire sans eux ! »* (Deana, 2012, .169).

Au travers de la relation, *«les différents partenaires en présence auront besoin d'apprendre à se connaître et à faire le travail d'ajustement de leurs représentations respectives pour permettre que la rencontre se fasse. Du côté du professionnel, il s'agira parfois de comprendre ce que lui fait vivre une situation particulière dans le registre des émotions, des affects, pour être suffisamment conscient de ses propres représentations et être alors en capacité de faire de la place à celles des autres- professionnels, parents, enfant»* (Baudot-Pinaton, 2012, p.12-13).

La mise en place d'un espace d'accueil entre professionnels et familles est donc à co-construire par les différents acteurs en présence pour établir les bases d'une relation d'acceptation des fonctionnements identitaires, culturels et humains de l'autre.

A présent je vais considérer les principaux enjeux du processus d'intégration des familles migrantes au sein de la structure d'accueil collective.

1.3.3 Culture et acculturation

Selon la psychologie sociale, la culture représente *«un large ensemble de personnes vivant à proximité les unes des autres et partageant les mêmes valeurs, langue, religion, etc»* (Berjot & Delelis, 2014, p.126).

La culture est la première construction éthique de l'individu face à lui-même et à son groupe d'appartenance. Cependant pour les professionnels, comment construisent-ils leur rôle face aux familles migrantes puisqu'ils s'appuient sur une représentation sociale et culturelle ? Bonnabesse (2012) exprime : *«Chaque individu est porteur de représentations de la société dans laquelle il vit et de ses propres représentations»* (p.59).

Il y a donc deux étapes dans la perspective d'accueil des familles migrantes, d'une autre culture. Le professionnel doit appréhender :

D'une part ses représentations qui s'ajoutent aux représentations de la famille étrangère avec les conséquences directes sur les familles :

«Déjà, il y a souvent de la part de la culture d'accueil, une certaine injonction» de se conformer à son modèle, considéré comme étant le bon. Cela peut induire chez le parent une sorte de conflit de loyauté, avec l'impression qu'on lui demande, pour pouvoir être intégré, d'effacer son histoire, comme si ce qui lui venait d'avant n'avait pas de valeur» (Hirn, 2015, p.45).

En découle des savoir-être dans l'acceptation, c'est à dire, apprendre à accepter, à reconnaître les valeurs culturelles de l'autre. Pourquoi? Car comme le précise Hirn (2015), *«les parents se retrouvent déstabilisés. La confrontation des modèles éducatifs, la*

dévalorisation de celui hérité de leurs propres parents, peut créer chez eux une insécurité. Ils ne se sentent pas légitimes, perdent confiance dans leurs compétences» (p.45).

D'autre part et en second lieu, il s'agit de « *faire cohabiter culture et sujet* » (Bonnabesse 2012, p. 63). Ce qui signifie selon Bonnabesse (2012), « *bien qu'il y aura encore des repas couscous et autres approches de la culture de l'autre, pour peu que l'on ait mis en valeur leur fonction intégrative et marqué la différence avec le folklore!, la déconstruction des représentations en sera facilité* » (p.63). En effet, le professionnel doit encourager « *le respect de la diversité [qui] ne se résume pas à l'apprentissage de la culture de l'autre, de ses comportements, de ses traditions* » (Bonnabesse, 2012, p.63).

Or, l'éducateur est également en attente, selon une politique intégrative définie par les services nationaux et internationaux d'aides à l'accueil des étrangers, que l'étranger aussi s'engage sur le terrain de la socialisation au regard de la société dans laquelle il souhaite s'intégrer. Je retiens la définition de socialisation et d'acculturation qui a tout son sens sur ce thème de Bruno Le Capitaine (2012). La socialisation est un :

Processus par lequel un individu apprend et intériorise les valeurs, les normes et les codes symboliques de son environnement social en les intégrant à sa personnalité. Elle est avant tout acculturation, c'est-à-dire acquisition et intériorisation des manières de faire, de penser, de sentir et d'agir propres au groupe ou à la société dont l'individu fait partie et indispensable à son adaptation au milieu.

Le résultat de la socialisation est une certaine conformité des comportements permettant l'intégration individuelle et la stabilité de l'ensemble social (p.177).

Afin que chaque famille migrante aie le sentiment de se sentir accueillie et comprise dans le sens de ses valeurs éducatives que sous-tendent ses valeurs culturelles, l'éducateur s'appliquera à *saisir et comprendre la dynamique familiale* (PEC, 2102, p.13), dans le but de favoriser l'intégration de celle-ci au sein d'un tissu local voir sociétal dans lequel la crèche se situe également.

La présentation du concept de l'intégration qui suit, devient évidente dans le sens où il est inhérent à l'accueil des familles en crèche.

1.3.4 Intégration

«L'intégration c'est effectivement permettre à chaque enfant, chaque famille, de trouver sa propre place tout en ayant conscience de prendre place au sein d'un groupe composé d'autres enfants, d'autres parents ayant leur propre place» (Bonnabesse, 2012, p.95).

Comme je souhaite le développer dans cette seconde partie qui va davantage faire référence à ma question de départ, je cite : Intégration à inclusion : comment le professionnel de l'enfance développe-t-il un travail de co-construction pour l'accueil des familles migrantes, au sein de la crèche?, les concepts d'intégration et d'inclusion ne sont pas sans contradiction dans un contexte d'accueil à la diversité culturelle.

Prenons de la hauteur pour expliquer le sens de ce premier concept de l'intégration selon un angle de vue sociologique.

L'accueil d'un individu étranger dans un espace social à plus ou moins grande échelle, la société elle-même incluant toutes les autres formes de sociétés collectives et individuelles dont la crèche et les familles, est sous-tendu par des stéréotypes personnels qui sont influencés par des « *interrogations politiques, idéologiques et éthiques (qu'est-ce qu'un bon parent, qu'est-ce qu'un enfant bien élevé , une bonne éducation, pour quelle société, pour quelle intégration... ?) [...]* » (Deana, 2012, p.169).

Cependant, « *la persistance des stéréotypes se nourrit de la méconnaissance de l'autre* » (Hirn, 2015, p.42). Ce qui induit à penser que tant que la rencontre de ce qui est pour nous étranger, à nous-même, donc différent de nous, ne s'est pas établie dans le but de se connaître, il n'y a aucun consensus naissant à l'égard de cet autre. « *Il n'y a pas de rencontre possible si l'un comme l'autre campe sur ses positions, solidement arrimé à ses certitudes* » (Le Capitaine, 2012, p.214).

D'un point de vue pédagogique, le concept d'intégration qui est apparu dans le contexte de prise en charge des enfants à besoins éducatifs particuliers (BEP), permet de faire évoluer une éducation scolaire qui fonctionnait par ségrégation. Selon l'étude réalisée en Valais (Vianin & Aschilier, 2015) l'école intégrative a pour but «*d'accompagner les élèves en difficulté à l'intérieur même de l'école ordinaire*» (p.17).

Resserrons maintenant l'angle de vue et observons l'influence du concept d'intégration, en structure d'accueil collectif, «*les établissements et les espaces d'accueil apparaissent là non pas comme des espaces sociaux mais comme des espaces de socialisation qui ont à charge de veiller à l'intégration sociale de tous les enfants, y compris ceux dont les conditions de vie familiale compromettent le plus une telle intégration*» (Moisset, 2013, p.66).

La définition du concept de socialisation : «*mécanisme par lequel une société transmet sa culture, c'est-à-dire son système de valeurs, de normes, de rôles sociaux et de sanctions*» (Berjot & Delelis, 2014, p.53), permet de mieux cerner l'enjeu d'une intégration socialisante. Car, la définition de la socialisation qui est valable pour les enfants BEP comme pour les familles migrantes, renvoie à la nécessité d'une prise en charge, d'un accompagnement par les professionnels, afin de pouvoir adapter un modèle intégratif dans une structure d'accueil. Pour autant, comme le présente un tableau de synthèse⁴ des trois modèles de l'enfant BEP (ségrégation, intégration, inclusion), dans le modèle intégratif, c'est «*l'enfant qui doit s'adapter. Plus les besoins de l'enfant sont importants, plus les «détours ségrégatifs» (aide, classes spéciales, cours ou moments de soutien) le sont aussi*». Ce modèle pédagogique ne s'avère donc pas si simple à instaurer à valeurs égales pour tous et de plus c'est l'élève qui fait encore l'effort de s'adapter au reste d'une classe.

En vue de ce dernier constat sur le modèle intégratif auprès des enfants BEP, il en va de même pour la structure d'accueil qui porte leurs valeurs culturelles, locales, sociétales auxquelles les familles migrantes s'engagent à respecter afin de favoriser leur intégration au modèle de la collectivité soutenu par un projet pédagogique, sous peine de sanctions.

Alors, comment pour le professionnel de l'enfance est-il possible de stimuler l'engagement des familles migrantes pour favoriser une intégration adéquate?

Prat (2012, p.150) offre une réponse à cette question :

L'objectif est de ne pas adopter en tant que professionnel une position rigide afin de mieux respecter l'authenticité des usagers. Ceci se travaille dans la manière de rencontrer l'autre, de l'écouter, de le voir, de le respecter avec ce qu'il est et pas seulement avec ce que nous sommes ou ce que nous souhaitons qu'il soit.

1.3.5 Inclusion

Puis le concept d'inclusion apparaît dans le domaine pédagogique. «*Depuis 1986 [en Valais,] les classes spécialisées ferment leurs portes et les enfants BEP sont scolarisés, pour la plupart, dans l'école régulière. Mais le terme d'inclusion n'apparaît qu'au début de ce siècle. Il peut être défini comme l'accueil de tous les élèves, quelles que soient leurs difficultés, voire leurs handicaps, dans la classe ordinaire*» (Vianin & Aschilier, 2015, p.17).

Ce qui fait la différence entre l'école intégrative et l'école inclusive c'est principalement le fait de *scolariser tous les enfants* (Vianin & Aschilier, 2015, p.17), *sans distinction de catégorisation de différences et sans désigner spécifiquement celles venues d'un handicap* (Barrère & Maisresse, 2015, p.20).

Cependant l'étude de Vianin & Aschilier révèle que la réussite du modèle inclusif n'est encore qu'au stade de la transition. Je relève dans la conclusion des auteurs la phrase suivante : «*Les pratiques observées montrent que c'est encore à l'élève intégré de s'adapter au système et non au système de mieux prendre en compte les besoins de tous ses élèves*» (Vianin & Aschilier, 2015, p.17).

Dans l'exercice de ses fonctions, l'éducateur de l'enfance du domaine social, est-il concrètement passé du modèle intégratif à celui de l'inclusif?

⁴ Thomazet, S. (2006). *Le français aujourd'hui : de l'intégration à l'inclusion une nouvelle étape dans l'ouverture de l'école aux différences*. Clermont-Ferrand : Armand Colin

En effet comme le sous-tendent les instances européennes dans le domaine de l'action sociale, des rapports «*sur les stratégies nationales pour la protection sociale et l'inclusion sociale*» sont constitués avec «*pour objectif une économie durable et une cohésion sociale*» (Bouquet, 2015, p14-15).

Alors, «*Qu'apporte de plus la notion d'inclusion? Par rapport aux autres termes, l'inclusion évoque davantage une finalité plutôt qu'un processus : elle met l'accent, comme la notion d'intégration, sur l'affirmation d'une appartenance légitime à la société, quelles que soient les différences [...]*» (Jaeger, 2015, p.50-51).

Au travers de ces deux dernières citations, les notions de *cohésion sociale* et *d'appartenance légitime* renvoient au concept de l'inclusion des valeurs de citoyenneté.

L'auteur Bauer (2015), continue dans ce sens :

Les enjeux de l'inclusion sont l'égalité des chances, une égale participation active à la vie sociale et la justice sociale.

Enfin, plus qu'un concept d'ajustement social et de compensation, le concept d'inclusion doit être entendu et utilisé comme projet de société général et fondamental, concernant, dans sa mise en œuvre comme dans ses résultats, l'ensemble des citoyens (p.73).

Au travers du concept d'inclusion un projet de société se dessine avec pour intérêts sociaux le souci de se considérer citoyen d'une société démocratique qui reconnaît le droit des forts et des plus faibles afin de collaborer en laissant les chances à chacun de se construire ou se reconstruire dans la cohésion, c'est-à-dire avec des valeurs identitaires, culturelles, qui unissent, qui rassemblent tous les individus de cette même société.

«*Même si l'inclusion est un concept récent, il est imprégné du contexte économique, social et politique de notre société et il a ébranlé les valeurs fondamentales de la République notamment celles de l'altérité et de la citoyenneté*» (Verdier, Da Silva, Fourneaux, Laloux, Bara, Schmandt,... Talbeaux, 2014, p. 50-51).

Comme le souligne le titre de l'article de ces derniers auteurs cités ci-dessus, «*L'inclusion : plus qu'une pédagogie, un état d'esprit* » paru dans la revue EJE (Le journal des éducateurs de jeunes enfants, 2014), «*l'inclusion peut paraître au premier abord une pédagogie utopiste. Pour autant bien vécue, elle se révèle un véritable outil pour la qualité d'accueil. Elle contribue à l'enrichissement professionnel et personnel*» (Verdier, Da Silva, Fourneaux, Laloux, Bara, Schmandt,... Talbeaux, 2014, p. 50-51).

Il s'agit bien de cela, le professionnel de l'enfance ne peut que se redéfinir dans ses fonctions par des outils tels que les savoir-faire professionnels et savoir-être personnels, qui se remanient sans cesse car il est un lien et en lien direct avec les individus d'une société qui évolue elle aussi. En ce sens, l'acte de socialisation développé par l'éducateur au sein de la structure d'accueil, «*prend d'autres voies, elle s'appuie sur la diversité des rapports humains. Les professionnels ne sont pas des initiateurs, mais des continueurs, des relayeurs, d'autres médiateurs entre l'enfant et lui-même, entre l'enfant et le monde extérieur*» (Le Capitaine, 2012, p.181).

De ce fait l'inclusion entendu comme un paradigme ou pas, le concept est largement présent dans le tissu sociétal, encore faut-il qu'il le soit à plus petite échelle, au niveau local, par exemple pour que les communes qui souhaitent plus de cohésion sociale s'appliquent à le promouvoir dans leurs services et notamment celui de la crèche qui en dépend.

Pour ne citer qu'un exemple qui illustre le fonctionnement d'un système inclusif en plein essor, celui du Québec, qui repense son *dispositif culturel* dans le domaine de l'éducation sous forme de *médiation culturelle*. «*Les phénomènes migratoires qui en résultent peuvent mener à des conflits et à l'exclusion, mais aussi à une intégration créative de la diversité*» (Lafortune, 2015, p.34). «*[...] Les pouvoirs publics locaux soutiennent de nouvelles formes d'intervention artistique en prise directe avec les populations, permettant de revaloriser la participation des citoyens à la vie culturelle* » (Lafortune, 2015, p.43).

Que la crèche soutienne des valeurs intégratives voir inclusives, il en ressort que la crèche est le contexte par excellence pour y voir émerger *une image positive* des familles migrantes dans leur ensemble et pour l'éducateur précisément *dans sa mission auprès des enfants*,

«de renforcer l'estime d'eux-mêmes, dans le respect et la reconnaissance de la diversité » (Vandenbroeck, 2005, p.9).

1.3.6 Un travail de co-construction entre familles et éducateur

Le plan d'études Cadre (2012) et les ouvrages pédagogiques s'accordent à stipuler que «L'enfant et sa famille sont donc placés en tant qu'acteurs et partenaires des structures Petite enfance : reconnaissance de la place et de la participation des parents» (Prat, 2012, p.144). Cette offre participative de la part de la structure d'accueil se modèle selon plusieurs enjeux car selon Favre (2012), faire «participer ce serait faire en sorte que les usagers profitent au mieux des services offerts et qu'ils s'approprient ce qu'on fait pour eux ou pour leur enfants» (p.16-17).

Pour s'approprier un modèle de service éducatif inhérent à la structure d'accueil, les familles doivent pouvoir intervenir d'une manière ou d'une autre dans un projet de mise en commun. C'est une réflexion importante à mener de la part de la structure : «Que veut-on? Un projet partagé, basé sur la confiance et la coopération visant un projet EN commun pour l'enfant, ou bien un simulacre participatif où rien ne peut vraiment changer en dehors de ce qui est agréé par l'institution ou les professionnels?» (Favre, 2012, p.16-17).

Le contexte de société actuel est particulièrement propice aux changements ou repositionnements, notamment grâce à la forte mobilité des personnes où dans ce contexte mouvementé, «les responsabilités des parents et des institutions dans l'éducation des enfants sont abordés en termes de manquement, de rivalité, d'opposition, plutôt que de complémentarité et d'alliance» (Bonnabesse, 2012, p.59).

Pourquoi ce constat? D'une part parce qu' «il existe mille et une façons de penser l'éducation » et d'autre part car l'éducation « prend une tonalité différente selon la culture de son environnement» (Prat, 2012, p.139).

En cela la notion de co-éducation prend du sens pour travailler une relation constructive avec les familles. «Parler de co-éducation suggère l'idée d'un débat, d'un dialogue permettant de ne pas méconnaître les valeurs de chacun, de comprendre où peuvent se situer les différences de perception et leur pourquoi. La co-éducation instaure un rapport d'équilibre entre les parties» (Sellenet, 2012, p.46).

En effet, étant donné que

Les professionnels de par leur formation, possèdent une compétence éducative, alors que les parents sont dans une construction de leur « savoir éducatif », cela peut déboucher si professionnels et parents n'y sont pas vigilants, sur une position de rivalité, qui empêche d'établir la confiance et tendre vers la « coéducation » (Bonnabesse, 2012, p.59).

Concrètement comment cela se traduit-il pour l'éducateur de l'enfance sur son terrain professionnel?

Il y a mille façons de justifier et valoriser la participation aux parents. Ce sont les gestes, les paroles échangées, les modalités de la pratique qui permettent de comprendre ce que font les autres et d'en saisir la portée éducative.

C'est en participant d'une façon ou d'une autre que les parents peuvent rendre visible leur rôle éducatif, le rendre tangible pour les professionnelles [...] (Brougère, 2015, p.134).

Si «coéduquer implique une attitude d'écoute mutuelle, [c'est-à-dire] apprendre en écoutant » (Rayna & Rubio, 2015, p.24), ce qui en dépit de certains obstacles inhibant les échanges de la relation, tel que la langue d'origine pour certains migrants, il y a « un ensemble d'occasion de rencontres et de modalités pour s'informer mutuellement, se connaître, se reconnaître et projeter ensemble» (Rayna & Rubio, 2015, p.24).

Dans ce but une pédagogie sort des sentiers battus et œuvre sur des perspectives d'avenir pour l'enfant, les familles, éducateurs et enseignants qui ont la volonté de s'engager dans un processus d'intégration culturelle au nom de toutes les cultures et qui amène l'enfant et sa famille à s'ouvrir au monde dans lequel l'individu grandit et doit évoluer, avec, et non contre celui-ci. Cette pédagogie est celle des «Cent langages de l'enfant» ou Reggio Emilia dont le

fondateur est Loris Malaguzzi (1920-1994). Celle-ci «œuvre pour le développement des potentialités de chaque enfant», elle se base notamment sur :

Une relation forte de confiance et de partage entre l'équipe pédagogique, les familles et les enfants, nécessaire pour accompagner au mieux les enfants dans leur épanouissement et leur apprentissage, qui ne s'arrête ni aux portes de la maison ni à celles de l'école mais qui est un voyage continu. [...].

Pour nourrir tous ces univers, l'équipe pédagogique s'entoure aussi d'artistes, de personnes de cultures différentes, d'artisans et autres professionnels qui viennent transmettre aux enfants et partager avec eux leur art, leurs compétences et leurs passions dans le cadre de projets à plus ou moins long terme. (VasaLab, 2016, «Les Cent Langues de l'Enfant»).

Pour conclure ce cadre théorique, je reprends les mots de Bonnabesse & Blanc (2013) pour illustrer le concept de *construire le vivre-ensemble* :

Les lieux d'accueil représentent des espaces de transition entre les familles et la société, ils se situent à l'articulation entre individus et société. En ce sens, les interactions parents professionnels contribuent à l'apprentissage du «vivre-ensemble», en expérimentant et en développant les liens entre les différents acteurs, mais aussi en apprenant les uns des autres (p.119).

1.4 Cadre d'analyse

Dans ce cadre d'analyse je présente le terrain de recherche et les méthodes de recherche que j'ai consultés et retenus ainsi que le contenu de ces recherches que constituent les échantillons d'interviews.

1.4.1 Terrain de recherche et échantillon retenu

❖ Pour le terrain de recherche théorique, j'ai orienté mes recherches littéraires à partir des différents domaines que mon thème et ma question de départ abordent. La consultation d'ouvrages s'articule autour des domaines de la sociologie, de la psychologie sociale et de la pédagogie notamment pour la posture professionnelle de l'éducateur de l'enfance. J'ai utilisé principalement les livres de la bibliothèque de l'école supérieure du domaine sociale de Sion Gravelone et du réseau RERO. La consultation de sites internet a permis de confirmer et actualiser des données scientifiques ou littéraires recueillies pour mon sujet, entre autre les chiffres sur l'influence de la population migrantes en Suisse (Office fédéral de la statistique) et au sujet de la pédagogie Reggio Emilia.

❖ Pour le terrain de recherches pratique.

Pour réaliser une étude de terrain j'ai axé mes interviews et ma question de départ, traitées dans mon mémoire, autour des différents concepts de la thématique qui sont :

- la posture professionnelle et les réflexions sur ses rôles et fonctions
- l'accueil des familles migrantes en termes de diversité culturelle
- processus d'intégration, concept d'inclusion des familles migrantes
- penser cohésion sociale et « vivre ensemble » par la structure d'accueil
- développer la co-construction entre familles et professionnels

Afin de récolter de l'information empirique suffisamment riche pour construire mon développement j'ai souhaité organiser trois interviews. Les trois personnes enquêtées se complètent de par leur rôle de professionnels et leurs regards au sujet du thème traité, les trois acteurs interviewés sont :

- une responsable de crèche qui est installée sur un territoire à forte influence multiculturel. En sachant que sur la partie du bassin valaisan où est implantée cette crèche, «la population de la ville [...] se compose de quatre-vingt-sept nationalités

différentes, dont 37% de la population» (Administration de la ville de Monthey. (S.d). *Monthey en chiffres : population.*

Accès : http://www.monthey.ch/xml_1/internet/fr/application/d528/f638.cfm).

Le choix du lieu me permettait d'établir différents points de comparaison ou de rapprochement, entre mon lieu d'accueil qui se trouve en contexte rural valaisan et une crèche du même canton dans un espace citadin. La population cible dans le contexte de la structure d'accueil sont les enfants entre 3 et 5 ans, en âge préscolaire. La personne enquêtée de cette crèche est une professionnelle qui est au centre de la pratique professionnelle de la structure d'accueil et responsable de l'équipe éducative.

- un interprète communautaire qui agit notamment auprès des familles qui sont dans le processus de régularisation de situation migrante (en fonction du permis de séjour octroyé par la confédération) ce qui comprend les personnes requérantes d'asile qui ont obtenu leur droit d'asile, et qui travaille également auprès des familles sous la désignation de parent-relais. Le choix d'un interprète communautaire s'est fait suite à l'intervention de plusieurs interprètes lors d'une journée d'école sous le thème de l'interculturalité. L'interprète communautaire est une personne relais qui par son action professionnelle soutient la personne migrante au cours de son processus d'intégration dans le pays d'accueil.

La raison pour laquelle j'ai choisi d'interroger un interprète communautaire se traduit par le fait que sa vision de professionnelle excentrée du contexte de la structure d'accueil et cependant la plus proche culturellement des migrants pourrait me donner des informations complémentaires en lien avec ce que lui retransmettent les familles au sujet de l'intégration qu'ils vivent en structure d'accueil de jour.

- deux professionnelles de l'enfance qui travaillent en unité d'accueil pour écoliers. Par l'entretien avec un professionnel de l'enfance je vais me nourrir d'éléments du terrain mon sujet de mémoire à partir de la vision du professionnel sur sa propre posture, dans son quotidien auprès des familles.

1.4.2 Méthodes de recherche

- ❖ En ce qui concerne mes méthodes de recherches théoriques de type qualitatives, je me suis organisée à partir d'une grille de recueil de données (Annexe I.1) me permettant de référencer tous les ouvrages lus en fonction des différentes dimensions (Annexe I.2), recherchées dans mes lectures. Pour chaque fiche de lecture créée, j'ai noté en marge, les mots-clés grâce auxquels j'ai pu rapidement atteindre l'extrait du texte correspondant (Annexe I.3).
- ❖ Pour les méthodes de recherche sur le terrain, j'ai pris un premier contact téléphonique avec les personnes que je souhaitais interviewer. Une fois leurs désirs de collaboration exprimés, j'ai envoyé le projet de mémoire et un questionnaire via mail leur permettant de prendre déjà position sur les thèmes que je voulais aborder. En fonction de la ou des personnes à interviewer j'ai personnalisé trois questionnaires d'entretiens qui se différencient en fonction de l'identité professionnelle des différentes personnes interrogées (voir exemple en Annexe: II.1). De façon à anticiper le traitement de mes données pour l'étape du développement du mémoire, j'ai préparé une grille qui reprend les axes phares de ma thématique et problématique selon les concepts-clés présentés dans le projet de mémoire (Annexe II.2).

En fonction de l'interview qui a été menée auprès des différents enquêtés, l'utilisation de cette grille comme outil personnel m'a permis pendant l'entretien de garder une fidélité au sujet et une cohérence dans la construction de mes questions auprès de l'interviewé, aussi de ne pas oublier de traiter les différents thèmes constitutifs du sujet et surtout, de garder un fil rouge.

1.4.3 Méthodes de recueil des données et résultats de l'enquête effectuée

La méthode de recueil des données retenue est de type qualitative. Les trois enquêtes de terrain qui ont répondu favorablement à ma requête se sont organisées comme suit :

- deux enquêtes ont eu lieu sous forme d'interviews. La première avec une responsable de structure de type crèche et une seconde avec deux professionnelles de l'enfance en unité d'accueil pour écoliers (Uape).

Pendant ce temps d'entretien entre les différents acteurs et moi-même, j'ai enregistré les communications sur téléphone mobile que j'ai ensuite retranscrit sur numérique (Annexe III.1 et III.2).

- une troisième enquête a été organisée par retour de questionnaire via mail. La personne étant un interprète communautaire, elle n'a pas souhaité être enregistrée pendant notre entretien, de ce fait il m'a fallu respecter son choix en proposant la réponse au questionnaire par retour écrit, via mail. Pour autant le temps de retour du questionnaire (3 semaines) a rendu l'écriture de mon travail délicat ne me permettant pas d'avancer en fonction de mes échéances fixées au départ. De plus le retour du questionnaire de l'interprète n'a pas été abouti de sa part et trois questions n'ont pas été traitées ne me donnant pas les indications empiriques escomptées (Annexe III.3).

En fonction des différents résultats d'interviews qui comprennent ceux de la responsable de crèche, des deux professionnelles en Uape ainsi que de l'analyse de contenu de l'enquête auprès de l'interprète communautaire, je vais structurer une lecture des différents échantillons récoltés autour de trois axes principaux. Ces axes sont le reflet des trois focales professionnelles (éducateurs de l'enfance, responsable pédagogique de structure d'accueil de jour, interprète communautaire parent-relais) qui définissent le rôle et les fonctions de ces différents acteurs enquêtés sur leur terrain professionnel.

Les trois axes sont :

- la posture professionnelle dans ses rôles et fonctions en structure d'accueil
- l'accueil des familles migrantes au sein de la structure d'accueil
- le processus d'intégration culturelle des familles

En effet, les résultats d'enquête me permettront d'étayer ma question de départ en fonction des différentes réponses obtenues. Pour cela, je vais structurer mon développement à partir des trois questionnaires que j'ai créé dans lesquels les mêmes concepts réapparaissent et sont modulés en fonction de la réalité professionnelle du terrain de l'enquêté. Les concepts sont ceux évoqués dans le 1.4.1.

2 Le développement

2.1 Introduction et annonce des grandes parties du développement

Comme annoncé plus haut, mon développement s'organise autour de trois axes principaux. Ces trois axes sont la résultante des trois regards et conceptions des professionnelles enquêtées à partir de ce que représente pour elles : «la posture professionnelle» de l'éducateur de l'enfance qui est confronté à «l'accueil des familles migrantes» et qui dirige ses actions en faveur d'un «processus d'intégration culturelle» des familles au sein de la structure d'accueil.

Le but d'un tel travail multiconceptuel et multidimensionnel est de confronter divers points de vue et réalités professionnelles qui fournissent des éléments de réponse tantôt divergentes tantôt complémentaires, à ma question de départ : «Intégration à inclusion : comment le professionnel de l'enfance développe-t-il un travail de co-construction pour l'accueil des familles migrantes, au sein de la structure d'accueil».

Ces éléments de réponse sont les résultats des données empiriques relevées de mes trois questionnaires et dont les échantillons sont lisibles en annexes (Annexes III.1, III.2, III.3).

2.2 Présentation des données

2.2.1 Axe I : La posture professionnelle de l'éducateur de l'enfance

Au travers de mes questions en lien avec le concept de la posture professionnelle j'ai voulu susciter chez les différents enquêtés une auto-observation de leurs propres *dispositions*⁵ professionnelles. En terme de *dispositions* je le rappelle, ce sont toutes les manières de penser et d'agir que va développer l'individu, dans un contexte donné et en fonction de son vécu personnel.

Ici le contexte qui définit la posture du professionnel est l'espace d'accueil des familles. Cependant l'accueil n'a pas dans ce mémoire de valeur figée à un moment particulier de la journée en crèche. L'accueil est tout le temps, considéré dans sa notion spatio-temporelle la plus vaste. Et dans ce sens l'accueil n'est pas pris isolément, contexte par contexte, mais réfléchi, conscientisé, de manière élargie avec un passé, présent et futur à construire ou reconstruire par le professionnel.

De ce fait le professionnel a une marge d'approche vis-à-vis des familles qui est malléable, qui peut évoluer dans le temps. Ceci en fonction de la réflexion qu'il s'octroie sur son fonctionnement interne et individuel sur ses compétences acquises ou à travailler en lien avec l'accueil des familles migrantes.

Aller à la rencontre des parents au travers de l'accueil c'est, faire un pas sur soi en même temps que se réalise un pas vers eux pour voir se concrétiser l'espace de la rencontre entre parents et professionnels. Deana (2012), l'exprime ainsi : «*aller à la rencontre des parents, c'est aussi aller à notre propre rencontre, dans la mesure où nous sommes conduits à «porter attention » à nos représentations, à nos conceptions, nos manières de faire, de penser...*» (p 170-171).

✓ La vision des éducatrices de l'enfance

Question :

a. Comment vous professionnel, définissez-vous la posture professionnelle de l'éducateur de l'enfance pour accueillir la diversité culturelle des familles ?

Les éléments de réponse :

⁵ Dubuis, C.ES Sion-Psychologie Sociale- Socialisations différenciées. Cours 3. 28 Avril 2016

a. « *Moi je dirai que c'est comment on agit avec les personnes. Mais en fait la posture professionnelle elle est différente pour chacun de nous, elle dépend aussi beaucoup de qui on est* » (Professionnelle 1).
« *Après je suis un peu empruntée des fois avec ces personnes qui sont immigrés, en fait par peur que certaines de mes questions les blessent ou que ça les touche dans leur intimité ou qu'ils pensent que je les juge ou quoique ce soit* » (Professionnelle1).

Il apparaît bien dans les réponses obtenues ci-dessus que cette professionnelle prend conscience de ce qu'englobe comme responsabilité sa posture de professionnelle à partir de ses compétences d'être, de faire et de communiquer, qui peuvent avoir pour conséquence selon elle, un message erroné de ce qu'elle souhaite donné au parent accueilli. Cet acte d'accueil de la diversité s'apparente légitimement à «*un travail de funambule*» de la part du professionnel, l'auteur Ravon (2012) l'image comme ceci au travers de deux types d'épreuves face à la diversité :

- *le choc de la ressemblance*⁶: *réfléchir à l'autre soi-même, se laisser prendre par sa subjectivité ; l'accompagner pas la fuir. Travail d'authenticité ;*
- *le tact : suivre le mouvement de l'autre. Suivre la subjectivité de l'autre. Travail de funambule.* (p.106)

Question :

b. Tenez-vous personnellement compte de votre façon de penser ou d'agir pendant l'accueil aux familles ou vous êtes-vous conditionnées à une ligne de conduite professionnelle qui écarte selon vous tous jugements ?

Les éléments de réponse :

b. « *Moi je pense que je suis tellement intéressée par l'interculturalité, par le fait d'accepter tout le monde, vraiment que (blanc 2 sec). Alors des fois en nous tous il y a un peu deee, de jugements ou de choses comme ça mais moi j'adore voir la différence des enfants, de différentes cultures à ma table qui discutent, qui échangent des choses différentes sur leur pays, leur culture. Mais c'est vrai que je tiens vraiment compte de qui je suis et de ce que je pense. Mais après voilà, des fois on doit faire respecter des choses qui font que ça va avec le cadre professionnel* » (Professionnelle 1).

« *Moi je trouve que sans même parler de cultures parce que encore j'ai un problème avec ce truc de culture c'est que souvent..., je ne réfléchis même pas que c'est une culture différente. Donc j'peux à un moment donné quand même, je reconnais qu'il y a un truc de jugements jusqu'à ce que je comprenne que c'est culturel. Ben c'est pas si évident que ça je trouve à voir ce genre de choses* » (Professionnelle 2).

Pour ces deux professionnelles, la compétence d'accueil de la diversité culturelle est vécue en premier lieu au travers de leurs filtres personnels, ici, ceux du jugement ou de l'ouverture. Puis les filtres professionnels s'y ajoutent. Cependant il n'est pas question de stigmatiser une culture plus qu'une autre mais de mettre en avant l'attrait à la rencontre de la différence par rapport à soi-même. Ces échantillons d'interview soutiennent l'idée que les compétences professionnelles n'excluent pas les dispositions personnelles qui conduisent nos actes et nos pensées en dépit de bien vouloir agir en faveur de la différence culturelle.

- ✓ La vision du responsable pédagogique

Questions :

Comment se sentent les éducateurs quand ils doivent se confronter à une culture opposée à la leur ? (retour, réflexion en colloque)

⁶ Claudia Girolla, De l'homme liminaire à la personne sociale -la lutte quotidienne des sans-abri, ANRT, 2007

Les éléments de réponse :

« [...] donc c'est clair j'ai envie de dire que la famille soit suisse, ou qu'elle soit heuuu, du du Kosovo, heuu, la démarche elle est la même, on va pas faire de différence, on met tout le monde dans le même panier et je pense que c'est aussi bien ressenti par toutes les familles. Et que « ah mais parce qu'ils viennent de tel endroit, ça va être galère », enfin, ben voilà on ne les stigmatise pas d'entrée quoi... »

Au cours de cette première interview, les réponses se sont avérées être de type généraliste, sans distinction de culture à proprement parler.

En effet, les réflexions de l'équipe des professionnelles ne se basaient pas sur un accueil favorable aux personnes de cultures étrangères mais plutôt sur un accueil de qualité qui s'applique à toutes les familles accueillies, en vue d'une bonne intégration dans l'espace de vie collectif. En quelque sorte un mode de travail équitable et non-stigmatisant envers les familles accueillies.

✓ La vision de l'interprète communautaire

Question :

a. Par rapport au lien crèche et familles, quelles sont les principales difficultés que rencontrent les familles ? Exemple : la communication qui a du mal à passer dûe à la langue, les difficultés d'intégration de l'enfant dans le contexte de la crèche (l'enfant rencontre des difficultés à s'adapter, à entrer en interaction, en jeu avec les autres enfants, l'enfant ne comprend pas bien les règles du cadre fixé par le groupe éducatif de la crèche).

Les éléments de réponse :

a. *« Tout ce que vous citez peut être réel, par contre ce type de réactions a un sens ou une explication, que la crèche ne peut pas cibler parfois... Cela peut être dû au parcours de migration, souffrance dans le chemin fait pendant la migration avec des passeurs, souffrance et vécu pendant la guerre,... »*

Question :

b. De votre point de vue personnel pensez-vous que la crèche pourrait faire encore plus d'efforts ou des efforts différents pour accueillir les familles migrantes en crèche ?

Les éléments de réponse :

b. La seconde question n'a pas été traitée par l'interprète communautaire.

Pour autant, les difficultés du parcours migratoire citées par l'interprète soulèvent une réalité du vécu des familles qui pourraient avoir une influence dans le comportement des parents ou des enfants accueillis. De ce fait, il paraîtrait nécessaire et judicieux pour que personnellement et professionnellement, l'éducateur ait pris connaissance, en amont de la rencontre entre parent-professionnel, du parcours migratoire des familles et de s'être préparer à l'accueil de celles-ci en structure.

Un des articles du site internet CAIRN.INFO dont le sujet traite de « *former les travailleurs sociaux dans le domaine des migrations* » (Guélamine, 2007), dans lequel je retiens la phrase qui met en exergue l'importance de ne pas globaliser ou stigmatiser de façon généraliste les familles migrantes car elles ont chacune un parcours culturel différent qui doit être individualisé :

Ainsi proposons-nous d'aborder la connaissance des populations migrantes et les processus sociaux et psychologiques dans lesquels elles sont placées en problématisant ces phénomènes à partir, dans un premier temps, d'une approche macrosociologique, historique et politique permettant de sortir des approches

psychologisantes et de celles qui conduisent des travailleurs sociaux à produire une lecture restrictive ou chaotique des déterminants d'ordre culturel ou ethnique (Guélamine, 2007, p60).

2.2.2 Axe II : l'accueil des familles migrantes au sein de la structure d'accueil

Dans cet axe, je présente le travail du professionnel de l'enfance qui s'élabore autour de projets qui ont pour but de construire un climat d'accueil aux familles basé sur *l'échange*, les *interactions* pour envisager de tisser du *lien social* décrit par Durkheim⁷, entre famille et professionnel. Il y a plusieurs sujets qui ressortent sur les lieux d'accueil qui soulèvent des questionnements dans l'accueil au quotidien. Ceux-ci font référence aux valeurs culturelles des uns, aux règles de collectivités des autres. Enfin aboutit un consensus qui met tout le monde d'accord et grâce auquel personne n'est perdant d'un bout de son appartenance culturelle qui régit son mode de fonctionnement. Le concept de cohésion sociale prend du sens lorsque celui du vivre-ensemble incarne les valeurs communes de la collectivité.

✓ La vision des éducatrices de l'enfance

Question :

a. Quel sens prend « l'accueil des familles migrantes » pour vous professionnellement, dans le cadre d'une structure d'accueil en général?

Les éléments de réponse :

a. « *Moi je dirai qu'on les accueille tous de la même manière, on fait les mêmes visites, les mêmes entretiens, les mêmes procédures* » (Professionnelle 1).

Pour les deux professionnelles interviewées, l'accueil des familles migrantes ne provoque pour elles aucun changement dans la procédure d'accueil de base. Pour autant elles ont soulevé quelques difficultés notamment celle de la différence de la langue d'origine qui peut s'avérer être un frein au dialogue entre parents et professionnels. Afin de mener l'accueil vers une adaptation des enfants et des familles au sein de la structure, elles recherchent pour chaque situation des solutions adaptées au contexte, aux personnes. En effet, ces professionnelles ne manquent pas de solutions, comme faire appel à un réseau externe d'amis, de mamans, également à l'interne grâce au personnel de la structure d'accueil. Et aussi en faisant appel à des interprètes communautaires.

Question :

b. Au sein de votre institution il y a-t-il une réflexion d'équipe autour de la diversité culturelle? Pourquoi ?

Les éléments de réponse :

b. Les deux professionnelles interrogées, ont suivi un cours sur l'interculturalité dispensé par la commune dans le cadre d'une formation continue. Depuis ce cours, les informations sur la migration et la politique en vigueur sur les conditions d'admission des migrants dans le pays ont éveillé chez ces professionnelles l'envie de travailler davantage leurs dispositions personnelles et professionnelles pour favoriser l'intégration des familles migrantes. A ce jour aucun projet concret n'a été abordé par l'équipe, cependant elles ont fait part à l'équipe pédagogique de leurs réflexions personnelles en lien avec des exemples concrets entre elles et des familles issues de la migration. Ce qu'il en ressort sont les aprioris détectés par elles-mêmes sur les différences de codes culturels. Les professionnelles comprennent aujourd'hui qu'il leur a fallu passer par de l'acceptation, puis de la reconnaissance culturelle entre elles

⁷ Le lien social chez Durkheim. (s.d). *Le fondement du lien social chez Durkheim*. Accès : <http://dolimpio.com/cours/spec/ch5/main.htm>.

et les familles pour pouvoir accueillir sans jugement, dans le but de soigner le temps d'échange avec les familles afin de mieux de se découvrir culturellement.

« *C'est lors de ces petites difficultés comme ça que nous on ne se rend pas compte que ben pour nous c'est une autre culture et qu'ils ne sont pas malhonnêtes* » (Professionnelle 2).

Question :

c. Comment vous imaginez-vous si ce n'est pas le cas dans votre réalité de terrain, donner du sens à la cohésion sociale, « le vivre ensemble » dans votre accueil à la diversité culturelle ?

Les éléments de réponse :

c. Afin de favoriser des éléments de réponse concrets lors de l'interview, j'ai reformulé ma question autrement :

« *Pour le vivre ensemble, si vous aviez une photo du vivre ensemble dans la tête ce serait quoi comme photo ?* »(Enquêteur).

Les éléments de réponse des deux professionnelles ont permis de poser des images bien précises qui donnent une coloration très humaine et réaliste au concept du vivre ensemble au travers la diversité culturelle qui s'insère, se mélange, se lie parfaitement au quotidien de cette structure d'accueil, en voici les réponses :

« *Moi ce serait ce que la structure (coupé nom de la structure) est en ce moment. Parce qu'on a ces enfants de cultures différentes, que les enfants jouent ensemble. Et que peut-être que dans leurs pays c'est la guerre entre eux et que ici ils jouent ensemble, ils mangent à la même table, que les enfants qui ne mangent pas de porc ils sont à la même table que les autres* » (Professionnelle 1).

« *moi c'est un instantané dans l'après-midi comme ça entre deux et quatre, on a que des 1 H qui sont là puis on partage un moment tous ensemble même si je regarde les photos puis que vous parliez de photos (sourire), chaque enfant aura sa vie, ses bases différentes d'un enfant à l'autre mais on est tous ensemble là à un moment donné et on vie tous ensemble ce moment-là* » (Professionnelle 2).

✓ La vision du responsable

Question :

a. Comment accueillez-vous la diversité culturelle des familles pour la structure? (projet-pédagogique, réflexion d'équipe, projets actions sur le terrain)

Les éléments de réponse :

a. « [...] *automatiquement il y a un échange, heu vraiment sur le quotidien de l'enfant. Donc on va toucher le rythme de sommeil, le côté alimentation, le côté social est-ce que l'enfant a l'habitude d'aller avec d'autres enfants, les langues parlées, les langues comprises, on peut voir des différences, toutes ces notions vont être abordées et là on va se rendre compte où en est la famille et est-ce qu'il y aura besoin de plus de soutien [...]* ».

« [...] *il y a beaucoup de choses qui se passent parce que non seulement il y a les informations qu'on collecte mais aussi j'ai envie de dire, on ressent la famille, est-ce qu'elle va être à l'aise, on se rend compte si elle risque d'avoir des difficultés ou si elle a des a priori par rapport à l'alimentation [...]. Pour l'alimentation on a aussi dû clarifier pour savoir jusqu'où on va. Donc on accepte le sans porc, on accepte ce qui est en lien vraiment au niveau des allergies, mais on va pas tellement plus loin. Donc parfois, eux-mêmes ils adaptent alors on donne une partie de notre menu et eux ils prennent autre chose de leur maison pour adapter* ».

Dans ces échantillons retenus et dans la suite de l'interview, on peut lire le fonctionnement de cette structure d'accueil qui cadre un accueil centré sur l'enfant. La place réfléchie et

organisée autour des familles, est construite en résonance avec l'adaptation de l'enfant au sein du rythme défini par la structure.

Dans cette structure, l'accueil des familles s'ancre sur un partenariat comme le souligne la responsable : *«Alors c'est vrai j'ai envie de dire que nous on partirait plus sur l'idée d'améliorer le partenariat qu'avoir cette notion d'intégration»*.

Celui-ci se base sur quelques critères indispensables, clarifiés dès l'inscription, c'est-à-dire à la première rencontre entre direction et familles : dont l'un d'eux est que les parents doivent travailler pour que l'enfant soit admis. Il y a également la notion de culture qui dépend dans ce lieu d'accueil de ce que l'on entend par aspects culturels reconnus et intégrés ou pas au projet pédagogique. Pour exemple :

- les repas sans porc et végétarien sont aménagés une fois par semaine, au-delà, les familles apporteront elles-mêmes leurs repas.

Toutefois, dans l'interview, la responsable appuie l'image du partenariat très présent dans le projet de la structure. L'accueil des familles migrantes est inclus dans ce partenariat au même titre que les familles d'origine suisse. Cependant les éducateurs interviennent régulièrement auprès des maîtres d'école pour soutenir les familles migrantes dans leur intégration, en continuant de favoriser le lien (professionnels-famille) qui facilite le dialogue entre les différents acteurs (familles, crèche, école) et assurer le bien-être de l'enfant pour sa scolarité.

Question :

b. Cela génère-t-il un sentiment de cohésion professionnelle et/ou de participation citoyenne pour l'équipe des professionnels ?

Les éléments de réponse :

b. *« Alors moi en tout cas je peux dire qu'ici on est pas aussi loin que ça. »*

« Par ce que j'imagine que si on on on, voilà oui on travaille ce vivre ensemble pour moi ça voudrait dire qu'au niveau de la direction (blanc 1 sec), on a une vision où on aimerait avoir heu durant l'année des choses bien précises voilà en-dehors de l'intégration sur le groupe ».

Ces derniers éléments de réponse ne permettent pas d'observer une participation des familles au sein de la structure d'accueil. Ne sont également pas mis en place des projets d'accueils pour favoriser régulièrement la rencontre, l'échange, le partage avec les familles migrantes. Aussi la notion du vivre-ensemble n'est pas envisagée comme un concept de travail pour l'équipe pédagogique.

✓ La vision de l'interprète communautaire

Questions :

a. Mais aussi y a-t-il un sentiment positif des familles lorsqu'elles rencontrent la structure d'accueil ? Réel partenariat, entente, collaboration entre les familles et la crèche ?

b. De votre point de vue personnel pensez-vous que la crèche pourrait faire encore plus d'efforts ou des efforts différents pour accueillir les familles migrantes en crèche ?

Je n'ai reçu aucun élément de réponse de la part de l'interprète communautaire pour ces deux questions.

2.2.3 Axe III : le processus d'intégration culturelle des familles

Les parents migrants s'invitent à une « négociation culturelle » à la crèche (Rubio & Ryana, 2013, p.22). Car il s'agirait bien de cela... Participer au dialogue, investir le groupe. De quelle nature est la place aux parents, comment sont-ils intégrés dans les structures?

« Comment sont-ils associés aux valeurs promues de la crèche, au projet d'établissement, aux projets de développement ou de transformation du service, mais aussi aux projets mis

en place au quotidien, concrètement ? Quelle place ont-ils dans l'espace quotidien?» (Bonnabesse & Blanc, 2013, p122-123).

A cela s'ajoute la notion de valeur culturelle. Les valeurs sont celles que culturellement nous portons en nous, auxquelles nous nous identifions, avec lesquelles nous grandissons, nous nous développons et cherchons à nous intégrer socialement. Et à juste titre nos valeurs évoluent en fonction du cours de notre vie, elles tendent vers un métissage culturel. L'auteur Vandembroeck (2005) explique le voile de la différence entre soi et l'autre qui est inscrite dans les mémoires, dans les consciences collectives plus que dans une réalité moderne qui n'est que métissage ethnique et culturel :

En fait, même le terme intégration ne veut plus dire grand-chose de nos jours, puisque aucun pays ne dispose d'une culture homogène et unique dans laquelle on pourrait s'intégrer. Ainsi la question n'est plus qui doit s'intégrer ?, mais plutôt : comment faire pour gérer les mutations dans le monde qui nous entoure ? (p.23).

Enfin dans ma question de départ j'ouvre les potentialités d'un accueil inclusif. Le concept d'inclusion est cependant encore peu connu dans la pédagogie de l'enfant ici en Suisse par rapport au Canada par exemple. Un accueil inclusif se définit par une plus grande mobilité du cadre de la structure que celui posé par le concept d'intégration : L'inclusion est en cela d'offrir une vision plus large de l'intégration *«à la différence de l'intégration, l'inclusion implique qu'une personne peut rester avec ses difficultés tout en étant reconnue comme un élément à part entière du collectif. Ce n'est pas pour autant une assimilation par dissolution des singularités»* (Jaeger, 2015, p.50-51).

Grâce aux échantillons de réponse récoltés sur le terrain, nous allons pouvoir saisir comment ce processus d'intégration des familles migrantes se crée en structure d'accueil de l'enfance.

✓ La vision des éducatrices de l'enfance

Question :

a. Pensez-vous que vous accueillez en intégrant la culture des familles ?

Les éléments de réponse :

a. *« Maintenant moi je n'ai pas souvenir d'une culture qui soit tellement différente de la nôtre qu'il a fallu changer quelque chose »* (Professionnelle 2).

« Moi je ne me rends pas compte de ce qui est culturel chez moi, j'ai l'impression que c'est partout pareil » (Professionnelle 2).

Ce que me livre cette professionnelle au travers de l'interview exprime l'idée d'un accueil qui ne fait aucune différence entre familles migrantes et familles autochtones. Pour autant, plus loin dans l'interview les deux professionnelles relèvent des actions d'un processus d'intégration qui se met en place, d'abord dans les consciences puis dans la réalité du terrain, en cherchant à répondre aux besoins, attentes des familles, des enfants accueillis: *«On se rend compte pour un entretien que ces parents je ne les ai jamais vu de ma vie et peut-être que là ils n'ont pas grand-chose à me dire et peut-être qu'après en les voyant plus en les connaissant plus j'essaye parfois de revenir sur certaines questions qui n'étaient pas assez complètes ou comme ça. Après on essaye aussi de poser des questions aux enfants mais toi comment tu fais à la maison, c'est quoi tes habitudes. Sur certains enfants qui ont un petit blocage je leur demande « et toi comment tu ferais à la maison?»* (Professionnelle 1).

Question :

b. Êtes-vous familier avec le concept d'inclusion ? Est-il réfléchi au travers de votre mission d'accueil face à la diversité culturelle ?

Les éléments de réponse :

b. En ce qui concerne le concept d'inclusion, le terme n'étant pas vraiment familier pour les deux professionnelles il n'y a pas eu d'éléments de réponse pour cette question. Cependant au cours de l'interview, une des professionnelles me fait part d'un exemple fort d'inclusion que j'ai prélevé en échantillon d'interview en Annexe III. 2.

Ce qui est intéressant au travers de cet exemple, c'est tout l'art de travailler dans cette structure un accueil qui a du sens commun. L'inclusion n'étant pas un terme courant dans la pédagogie de l'accueil des familles, ces professionnelles ont su de manière consensuelle avec une réflexion d'équipe revoir leurs positions déontologiques pour accepter une demande de maman migrante, qui sortait du cadre normatif du règlement de la structure d'accueil (se reporter à l'annexe III.2 : échantillon d'interview)

✓ La vision du responsable

Question :

a. Pensez-vous faire de l'accueil intégratif ?

Les éléments de réponse :

a. « Ben on y réfléchit, heuuu, j'ai envie de dire on y réfléchit presque tout le temps. Dans le sens qu'on réajuste en fonction des familles, alors on réajuste toujours dans notre cadre, hein ».

« [...] oui alors il y a peut-être des petites choses des fois qui sont assez courantes quand on fait un apéro si c'est un apéro de Noël, alors tous les groupes on ne fait pas toujours les mêmes apéros, alors ça peut être en début d'année, ça peut être à Noël, en fin d'année scolaire pour clôturer l'année passée avec les enfants ».

« [...]

c'est pas une obligation, voilà, ça c'est un avis très personnel, mais je me dis si on sait que toutes les années la première semaine de Juin on fait heu, je sais pas un pique-nique culturel culinaire, je veux dire au bout d'un moment ça devient un peu rébarbatif ».

« Donc je pense qu'au niveau si on parle d'intégration ça peut être plus actif, heu même interactif ».

Pour cette structure d'accueil, l'accueil intégratif a du sens pour recevoir l'enfant dans un cadre commun qui peut s'adapter au besoin de la famille pour des raisons particulières qui ne sont pas forcément liées à la culture de celle-ci. S'il existe des soirées ouvertes aux familles, le but est d'apporter un regard aux familles sur le vécu de leurs enfants en crèche, son adaptation, ses expériences vécues. Bien qu'il existe des initiatives interculturelles sous forme de repas conviviaux, la structure réfléchit chaque année à différents moyens plus créatifs pour permettre aux professionnels et familles de se rencontrer. Cependant il n'y a eu aucun projet mis en commun à ce jour pour favoriser l'image de l'intégration culturelle des familles migrantes ni de la part de la structure elle-même ni en lien avec des projets communaux auxquels la crèche aurait pu s'investir.

Question :

b. Êtes-vous familier avec le concept d'inclusion ? Est-il réfléchi au travers de votre mission d'accueil face à la diversité culturelle ?

Les éléments de réponse :

b. « Donc je ne pense pas qu'on puisse aller jusque-là par rapport à ce qui se passe chez nous, à la (nom de la structure coupé), non, je ne pense pas. Parce que là on, oui c'est un partenariat mais j'ai envie de dire qui est heu vraiment lié àààà heu, pour que l'enfant soit bien ».

« C'est l'enfant au centre, donc pour qu'il soit bien, il faut que les parents soient bien, donc on va faire pour. Mais on va pas partir, heu je pense que si on parle sur cette inclusion heuu, ou cette participation citoyenne (sourires). Non je pense que c'est bien plus global, et que c'est une autre démarche ».

Le concept d'inclusion a été abordé de manière très théorique avec cette personne responsable de structure en début d'interview afin d'expliquer le sens de ce concept dans le mémoire. Les éléments de réponse récoltés permettent de dire que pour cette structure le concept d'inclusion n'apporte pas un sens, une réflexion adéquate dans leurs pratiques professionnelles.

- ✓ la vision de l'interprète communautaire

Questions :

a. Les familles, ont-elles des freins à leur processus d'intégration qui sont autres ? Par exemple, elles ne se sentent pas comprises, pas respectées dans leurs valeurs, leurs propres modèles éducatifs.

b. Avec quels acteurs les familles peuvent-elles rencontrer des conflits par rapport à ces freins d'intégration? Avec les éducateurs, entre familles de différentes cultures, entre les enfants et les parents à l'intérieur même de la famille.

Les éléments de réponse :

Je n'ai malheureusement pas eu de retour sur ces questions pour les mêmes problèmes évoqués plus haut.

3 La Conclusion

3.1 Résumé et synthèse des données traitées

Dans ce mémoire j'ai voulu présenter ce qu'englobe la posture professionnelle de l'éducateur de l'enfance face à la question de l'intégration des familles migrantes au sein de la structure d'accueil. Pour cela j'ai cherché par le biais de lectures d'ouvrages de donner une définition au concept de la posture professionnelle. En sachant que l'éducateur de l'enfance se lie au fonctionnement de sa structure d'accueil, au projet pédagogique pour autant que celui soit existant, et qu'il en dépend pour mener ses actions sur le terrain il ne faut pas oublier ou mettre de côté sa part de subjectivité qui colore son action pratique. Cela signifie que le professionnel ne fait pas qu'agir au travers de ses compétences (savoir-faire) mais est également selon son savoir-être : une personne à part entière, qui pense, réfléchit à sa manière en fonction de son vécu et de ses représentations personnelles.

Mon sujet oriente la pratique du professionnel à se positionner sur l'accueil des familles migrantes. A se poser la question du comportement qu'il met en place et des moyens physiques que la structure ou lui-même a à disposition pour favoriser cet accueil. Pour répondre à cela, je me suis en amont documentée sur ce qui se faisait déjà sans forcément le faire apparaître dans le mémoire. A ce sujet l'auteur Doeleman a réalisé tout un ouvrage sur l'accueil, le partenariat avec la parentalité dans son livre «*Améliorer la collaboration avec les parents* (2012)». Il ne s'agissait donc pas pour l'étude du mémoire de reprendre toutes les propositions, les pistes de travail que cet auteur suggère mais bien de partir de celles-ci pour éveiller chez l'éducateur de l'enfance, l'envie d'innover, d'explorer, de mobiliser d'autres compétences professionnelles et personnelles. Ceci dans le but d'engager sur le terrain des projets participatifs entre familles et professionnels. La co-construction serait au service d'une meilleure connaissance de l'autre, au travers de son identité culturelle afin de co-éduquer, en partenariat, pour les enfants accueillis en structure.

C'est grâce aux interviews réalisées sur deux structures d'accueil et aux différences des résultats d'interview obtenus que ce mémoire prend du sens pour pouvoir ouvrir une réflexion plus vaste autour du concept de l'inclusion. Si le concept de l'inclusion est venu se rajouté à celui de l'intégration c'est qu'il est un sujet d'actualité en lien avec les grandes vagues migratoires vécues ces deux dernières années principalement en Europe et largement véhiculé par les médias. L'idée de ramener ce concept de société dans le fonctionnement de la collectivité est né lors de mes recherches théoriques sur le thème de la migration. Après m'être enrichie de lectures théoriques j'ai compris que ce concept tendait à se développer au travers d'une pédagogie de l'inclusion qui pourrait poindre à l'horizon au sein des structures d'accueil de jour. Pour ma part cela m'intéressait d'ouvrir ce concept au travers de mes interviews et pourquoi pas faire naître chez les professionnelles enquêtées une vision inclusive de l'accueil à la diversité culturelle des familles.

A cela c'est ajouter des concepts qui s'emboîtent telles des poupées russes, les uns dans les autres pour élargir l'angle de vue et permettre de donner le plus d'éléments fondateurs à la création du processus d'intégration des familles migrantes. En effet au travers des différents ouvrages consultés, les concepts de cohésion sociale, de vivre-ensemble sont le reflet d'une société qui arrive à cohabiter en fonction du sens qu'elle porte aux valeurs communes. L'éducateur de l'enfance est porteur à son niveau, d'un ensemble de valeurs qu'il représente, soutient, et dans certains lieux d'accueil de jour, co-agit avec les familles, dans le but de travailler ce respect des valeurs communes, telle que la pédagogie de Reggio Emilia le considère et le pratique où l'intérêt du partage culturel est mis au-devant de la scène des *educatori* du *nido dei bambini* ou *scuola dell'infanzia*.

Là encore les interviews que j'ai pu mener m'ont apporté des réponses très concrètes en matière de co-construction avec les familles.

Les deux éducatrices interviewées ont exprimé leur volonté de mettre en œuvre des projets en collaboration avec les familles qui sont le reflet de leur réalité de terrain, c'est-à-dire forte d'une mixité culturelle.

Le fait d'exploiter l'idée de travailler en collaboration, en co-construction avec les familles d'origines culturelles diverses révèle déjà pour ce lieu d'accueil de jour une envie de partager, de s'ouvrir à la reconnaissance culturelle, qui elle-même permet de favoriser le lien social entre la crèche et les familles, entre les familles et l'école ou encore entre les familles elles-mêmes.

Par ailleurs, grâce aux différents témoignages des personnes interviewées pour le mémoire, c'est intéressant de saisir leur compréhension de leur posture professionnelle. Les deux éducatrices ont pleinement conscience de l'impact de leurs représentations qui a une influence sur leurs manières d'accueillir les familles migrantes.

Et c'est d'ailleurs selon elles, le plus gros travail à fournir lorsqu'il s'agit d'intégrer une nouvelle famille. L'aspect culturel est bien sûr toléré, admis sans distinction aucune car il n'y a pas de discrimination. Cependant les professionnelles ont réalisé combien il pouvait être difficile de reconnaître la différence de penser et d'agir donc des dispositions de la personnes comme un code culturel qui ne se modifie pas forcément même en l'ayant bien admis et intégré. De ce fait l'inclusion est sans conteste une formule à laquelle pas tout le monde se sent prêt.

Les interviews menées m'ont permis d'appuyer ce constat :

Autant la responsable de crèche n'y voit pas davantage concret puisque l'intégration offre déjà la possibilité aux différentes cultures de faire partie du groupe des familles (sans distinction culturelle) qui intègrent l'enceinte de la structure sous couvert de bien respecter les normes de socialisation clairement explicitées dans le contrat.

Et autant les deux éducatrices expriment avoir du mal à ne pas inclure un comportement que la règle de la structure sanctionnerait au profit du bien-être de toute une famille qui continue d'assumer sa manière de faire et d'être régit par les codes culturels qui sont les siens.

La considération de la posture professionnelle par le professionnel lui-même induit par un effet boule de neige, qui se traduit d'abord par une prise de conscience de son propre fonctionnement, de sa propre norme à l'égard de ce qui diffère de soi et de sa culture. Puis l'impact que cela prend sur toutes les décisions d'équipe, les projets de structure porteurs d'intégration, d'inclusion culturelle ou pas.

J'ai particulièrement mis en avant dans ce mémoire l'importance de concevoir le professionnel par le professionnel lui-même comme un élément central de l'accueil des familles dans la structure d'accueil de jour.

Mais également de la capacité de ses savoir-faire et être qu'il peut développer, renouveler sans cesse, quotidiennement, pour promouvoir, valoriser une qualité d'accueil, de collaboration, de partenariat pour les familles, entre les familles elles-mêmes au profit d'une reconnaissance culturelle indispensable pour bien vivre-ensemble dans le contexte de la structure d'accueil.

3.2 Analyse et discussion des résultats obtenus

Si je reprends ma question de départ, j'ai décidé de l'écrire sous la forme : « Intégration à inclusion » : cela laisse à supposer que les méthodes pédagogiques actuelles tendent vers une autre dimension qui se veut inclusive.

En effet, en Europe des pédagogies se sont basées sur des valeurs inclusives, c'est à dire *« imprégnées du contexte économique, social et politique de notre société »*, et que le concept de l'inclusion *« a ébranlé les valeurs fondamentales de la République notamment celles de l'altérité et de la citoyenneté. Nous sommes ainsi passés de la différence à son intégration puis à son insertion »* (Verdier &... Talbeaux, 2014, p.50).

Cela signifie pour les structures d'accueil, qu'elles ont évidemment un rôle à jouer dans l'application participative avec les familles pour un accueil inclusif : *« Aujourd'hui ce sont aux structures de faciliter l'inclusion de tous »* (Verdier &... Talbeaux, 2014, p.50).

Mais il s'agit de repérer ce qui par mon étude théorique et de terrain, me permet de répondre que la diversité culturelle des familles peut être, elle aussi, considérée comme un enjeu de l'intégration ou de l'inclusion des familles migrantes en structures d'accueil.

3.2.1 Un enjeu pour l'éducateur de l'enfance

Lorsque j'ai soulevé le concept de l'inclusion auprès des trois professionnelles de l'enfance interviewées, autant dire que l'inclusion est encore un élément peu voire pas connu dans le vocabulaire professionnel des éducateurs de l'enfance. Cependant en leur expliquant ce que pourrait être un type d'accueil inclusif en structure, elles ont à ma grande surprise pu me donner des exemples vécus sur leur terrain professionnel qui ont été largement à la hauteur du concept.

En effet la structure d'accueil en uape a cité une situation vécue avec un parent de culture différente qui démontre concrètement que l'inclusion est forte d'un modèle de réflexion d'équipe, de questionnements sur une façon de faire qui doit se modeler, se renouveler en faisant d'un cas de parent une exception à la règle (se reporter à l'annexe III.2). L'équipe s'est concertée et a décidé ensemble de revoir au profit de ce parent migrant une marche à suivre totalement différente du cadre habituel pour accepter en étroit partenariat avec le parent en considérant son besoin au-delà de la réglementation. Ce parent avait besoin qu'on laisse son enfant partir avec des personnes non-mentionnées dans le dossier de l'enfant, au prétexte pour ce parent que les personnes de la même culture que lui ont tous les droits, voir même le devoir de prendre en charge son enfant si celle-ci n'est pas là pour le récupérer elle-même, telle que la procédure habituelle de l'uape le prévoit.

Pour l'équipe ce fut une foule de sentiments d'abord comme de l'incompréhension à l'égard de ce parent, puis du jugement, car ce parent ne voulait pas comprendre que pour fonctionner en collaboration avec l'uape il faut respecter un certain nombre de règles. Puis l'équipe a changé de regard et s'est interrogée en faveur du parent en ce qui concerne les habitudes culturelles de ce parent. C'est à ce moment-là qu'elle a ajusté son point de vue. D'un commun accord toute l'équipe n'a plus vu de problèmes à intégrer favorablement cette coutume culturelle de faire confiance à toute une communauté au profit d'une culture toute entière. L'exemple est grand et fort selon moi. L'équipe a pris et prend encore à ce jour le risque de dépasser des règles bien conformes à nos fonctionnements culturels qui doivent aussi à mon avis, montrer une marge de souplesse et d'écoute au parent de culture différente de la nôtre.

L'inclusion est à mon sens un exemple de savoir-vivre, du vivre-ensemble, dans lequel chacun doit être entendu en fonction de ce qu'il est. A l'image de l'inclusion pour une personne qui vit une situation de handicap, celle-ci est tout aussi valable pour une personne de différente culture. Car un handicap ou une culture ne devrait en soi pas être un fardeau à porter pour quiconque, mais une identité qui se veut être reconnue et acceptée.

Pour autant, comme je l'ai mentionné l'inclusion n'est encore pas d'actualité dans nos pédagogies si bien que la première marche pour y accéder qui est celle de l'intégration n'est encore pas acquise pour tous. L'exemple de l'interview avec la responsable d'une crèche me laisse à penser que l'intégration culturelle peut rimer avec contrôle dans l'accueil ouvert aux parents qui doivent satisfaire les demandes réglementaires de la crèche pour faciliter leur intégration. Dans ce cas l'inclusion n'a pas sa place. De ce fait c'est un système en *partenariat* (comme le nomme la responsable) qui est prôné, mais auquel les auteurs Bosse-Platière & Loutre-Du Pasquier (2011) évoquent les dérives éventuelles :

[...] les tensions et les difficultés viennent, le plus souvent, de la démarche inverse, lorsqu'il est demandé aux parents de se conformer aux consignes, aux règles, voire aux conseils donnés, pour faciliter le travail avec leur enfant sur le lieu d'accueil. Si fréquente soit-elle, cette démarche est toujours décevante, à terme (p.163).

Par ailleurs ma question de départ ne s'arrête pas en si bon chemin dans l'accueil intégratif ou inclusif avec les familles migrantes, faut-il encore de la part du professionnel, apporter des projets porteurs de sens commun. Se fixer des objectifs en faveur de la diversité culturelle dans lesquels les familles peuvent co-agir, co-construire avec les professionnels en structure d'accueil.

Là encore ce n'est pas d'actualité partout et bien que les idées chez certains professionnels naissent, ils n'ont pas toujours les clés en main pour ouvrir la porte aux familles. En effet les soirées à thèmes pour Noël ou les repas culinaires culturels persistent mais signent un constat peu probant qui n'enthousiasme plus les professionnels ni les responsables. Un brin *rébarbatif* selon les résultats d'interview. Et surtout par quel bout commencer se questionnent les professionnelles quand on pense l'accueil de la diversité des familles accueillies dans leur structure.

Je pense qu'il y a suffisamment de sources théoriques, que je cite au travers de ce mémoire, pour donner une impulsion supplémentaire aux structures désireuses de proposer des projets participatifs aux familles. Des projets qui allient professionnels et parents pour organiser ensemble une co-éducation au travers de laquelle chacun des partenaires de l'éducation de l'enfant peut *négoier, se connaître, se reconnaître, expérimenter et se projeter ensemble*. «*Ainsi en est-il de la pédagogie de l'écoute des cent langages de l'enfant de Reggio Emilia ou de celle de l'étude Children Crossing Borders, et d'autres études où la parole est donnée aux parents migrants*» (Ryana & Rubio, 2015, p.24).

3.2.2 Un enjeu pour les familles migrantes

Par le biais des interviews, j'ai pu comprendre que le dialogue avec les familles migrantes n'était pas toujours simple et aisé pour les professionnels. Etant donné que je n'ai pas mené d'interview auprès des familles elles-mêmes il m'est difficile de savoir quels sont les freins culturels réels vécus par les familles. Par ailleurs même si mon enquête auprès de l'interprète communautaire est mince d'informations je peux en retirer quelques enjeux qui se confirment dans la théorie extraite de mes lectures.

Il y a sans conteste une barrière linguistique, exprimée par tous les professionnels interviewés, qui peut rendre difficile le dialogue nécessaire aux professionnels pour procéder aux différents entretiens d'adaptation de l'enfant. Ce qui est important lors de ces entretiens c'est ce premier contact, ce premier lien qui se tisse entre professionnel et famille qui ne se néglige pas si on pense intégration ou inclusion culturelle.

Alors il faut trouver des solutions rapides. Bien que ponctuelles, les interventions des interprètes communautaires ou des personnes intermédiaires (proches, voisins, amis) sont d'une grande aide. D'une part parce que le migrant qui parle dans sa langue est reconnu dans son modèle de références et de la part du professionnel, c'est le reconnaître en tant qu'individu intégré au contexte, «*la langue maternelle est tellement attachée au sentiment d'existence de chacun*» (Vandenbroeck, 2005, p123). Et d'autre part, ces familles qui selon mon échantillon d'enquête de l'interprète communautaire (voir annexe III.3), ont parfois subi des traumatismes lourds (guerre, mort, séparation) et doivent à présent se reconstruire au travers d'un processus d'intégration, notamment en y faisant l'apprentissage d'une nouvelle langue qui est d'ailleurs selon des études qui le démontrent souhaité par eux-mêmes. Pour autant,

Il ne faut pas croire qu'il suffit de placer un environnement dans lequel la langue dominante est parlée pour qu'il l'apprenne sans difficulté. En réalité, l'acquisition d'une seconde langue résulte d'un processus long et compliqué, et est associé à un ensemble complexe d'éléments : l'attitude face à l'intégration ou l'assimilation, l'image de soi, la position dans la hiérarchie sociale de la langue maternelle et de la seconde langue (Vandenbroeck, 2005, p.187).

Il y a à mon sens un autre enjeu qui ne ressort pas de manière flagrante dans les interviews mais plutôt en filigrane, c'est le lien de confiance qui se crée au fil du temps.

Autant dire que ce lien n'est pas acquis d'avance comme le souligne une des professionnelles interviewées. Certains migrants sont dans l'inquiétude permanente de se voir refuser un permis de séjour d'une durée plus ou moins longue qui les fasse sortir d'une situation insécurisante, stressante. Le professionnel peut être un élément tout à fait aidant dans ce processus d'intégration à partir du moment où il cherche à entretenir le dialogue avec les familles. Si l'enfant est au centre des préoccupations des parents et au centre du

métier de l'éducateur de l'enfance, il n'enlève en rien le fait que l'enfant ne vit pas isolément mais bien dans son contexte familial et que les relations qui se construisent avec les parents et lui-même inclus, nous aide à cheminer ensemble dans ce principe de co-éducation. Impliquer davantage les parents *c'est soutenir leur compétence parentale*, c'est aussi les faire *participer aux décisions qui les concernent* (Fraïoli, 2015, p70).

La communication doit s'entretenir avec chaque acteur de la co-éducation, ainsi une professionnelle me faisait part lors de l'interview que lorsqu'elle ne sait plus comment agir avec l'enfant qui persiste à aller à l'encontre de sa demande, elle cherche à se représenter comment l'enfant perçoit le monde au travers de ses propres codes culturels dont elle n'a pas la connaissance. Pour cela, elle s'adresse directement à l'enfant et le questionne : *« et toi comment tu ferais à la maison? »*. Cette ouverture d'esprit vers l'autre me confirme qu'il est important de créer du lien de confiance en mettant à profit tous les moyens d'écoute, de parole pour appréhender le monde de l'autre afin de se rejoindre.

3.2.3 Un enjeu pour la structure d'accueil de l'enfance

Selon l'auteur Vandebroek (2005), la crèche est *« un petit monde qui ouvre sur le grand monde ; une mini-société dans toute sa diversité »* (p.199). Si le lieu d'accueil de la petite enfance, *constitue* en terme de contexte *« le premier regard de l'enfant sur la société »*, *« elle lui transmet également des messages concernant la manière dont la société traite les autres »* (Vandebroek, 2005, p.199).

Les structures de l'enfance ont donc un rôle à jouer dans l'apprentissage du vivre-ensemble auprès du public qu'elle accueille.

Pour l'enfant, l'accueil en structure lui permet de *« vivre ses premières expériences sociales, ses premiers pas en-dehors de sa famille »* et des codes culturels qui lui sont rattachés (Vandebroek, 2005, p.9). Et comment le vivre harmonieusement si le cadre d'accueil mis en place ne considère pas *« la double appartenance culturelle »* de l'enfant qui le lie d'une part à celle de sa famille, donc *« de sa culture d'origine »* et d'autre part *« à celle de la culture du pays de résidence »*. Afin d'éviter ce conflit intérieur, les familles doivent elles aussi apprendre à se positionner dans leur processus d'intégration, en sachant ce qu'elles veulent au travers de leur culture d'origine, *« conserver du passé et garder pour l'avenir »* (Vandebroek, 2005, p.23).

Il me paraît nécessaire et d'actualité, de penser les lieux d'accueil de l'enfance comme des espaces stratégiques d'une localité, favorables aux regroupements de réseaux familiaux pour favoriser l'entraide, la mise en perspective d'intérêts divers sur l'éducation, la culture, l'intégration sociale comme les auteurs Musatti, Mayer & Picchio (2015) le formulent aussi : *« L'intérêt particulier de cette fonction sociale des lieux d'accueil est évident dans la perspective d'un élargissement de la rencontre interculturelle dans nos villes »* (p.102).

Evidemment que l'idée de tendre vers un territoire inclusif (Bauer, 2015), suppose *« un travail conséquent de la société elle-même »*.

Je retiens un but fondamental à cette démarche sociétale : *« éviter toute forme de discrimination en favorisant la solidarité de proximité »* (Bauer, 2015, p.73).

3.2.4 Analyse finale et point de vue personnel

De manière générale sur l'ensemble des enjeux cités dans les paragraphes ci-dessus, je suis pleinement d'avis que le professionnel de l'enfance doit réaliser un travail d'ouverture à la différence culturelle des familles accueillies. Qu'il souhaite entreprendre cette démarche par le biais de projets participatifs avec les familles si sa structure le lui permet ou qu'il soulève des questions sur la diversité culturelle en colloque d'équipe, cela me semble être un travail qui va lui offrir une meilleure connaissance de soi, au travers de ses diverses compétences qui se dessinent dans les complexes « savoirs » du PEC, pour lesquels le professionnel a été formé. Je ne m'avancerais pas trop si je soutenais même que d'après moi, pour certaines structures fortement concernées par la diversité culturelle des familles, elles devraient recevoir une formation continue sur le thème de l'interculturalité.

Et ce n'est que par l'accès à la connaissance de la différence culturelle de l'autre que l'accueil inclusif de la diversité culturelle des familles prendra du sens car il sera d'abord et surtout intégré par soi afin d'être reconnu et intégré de tous.

«En effet, il existe mille et une façons de penser l'éducation. Ainsi le fait de jouer avec un enfant, de le bercer, de lui parler, de lui apporter des soins, de le nourrir, de juger des valeurs indispensables à lui transmettre... prend une tonalité différente selon la culture de son environnement» (Prat, 2012, p.139).

3.3 Limites du travail

3.3.1 Limites du terrain

Pour la recherche des données empiriques j'avais souhaité interviewer une structure d'accueil confrontée à la réalité de la diversité culturelle des familles accueillies et une interprète communautaire.

Au travers de ces deux enquêtes j'imaginai récolter des réponses suffisamment complètes pour avoir d'une part une enquête en lien direct avec le regard de toute une structure d'accueil y compris un retour sur la posture des éducateurs qui y travaillent, et d'autre part le regard et l'expérience d'une interprète communautaire qui maîtrise le sujet de la migration et du processus d'intégration des familles migrantes sur le terrain.

De par ces échantillons je pensais pouvoir traiter mon sujet avec une quantité raisonnable d'éléments de réponse qui se voudraient complémentaires en fonction des questionnaires que j'avais créés.

Cela ne s'est pas passé comme je l'avais organisé. Bien que ma première interview auprès de la responsable de structure avait pu avoir lieu, je me suis vite rendue compte lors de la retranscription que je n'avais pas obtenu suffisamment d'éléments de réponse de sa part qui me permettait de travailler ma problématique.

A cela s'est ajouté le malentendu avec l'interprète communautaire. Nous avons convenu d'une enquête écrite étant donné qu'elle ne souhaitait pas être enregistrée et qu'il m'était impossible pour moi d'écrire ses réponses et dans le même temps, d'être dans une présence de qualité avec elle. Seulement le terme pour l'écriture de mon développement approchait et je n'avais encore rien reçu après trois semaines d'attente de sa part.

Après l'échange de quelques mails un peu pressant de ma part, elle m'a envoyé quelques éléments de réponse inachevés.

Bien que j'aie obtenu un peu de matière pour écrire mon développement, je n'étais pas du tout satisfaite du résultat de mes données pour pouvoir les confronter aux données théoriques de ma thématique pour le moins, denses.

De ce fait sans perdre de temps j'ai pris contact avec le responsable d'une seconde structure d'accueil dont j'avais entendu dire qu'elle souhaitait mettre en place des projets autour de l'accueil interculturel des familles.

Par ailleurs j'ai voulu pour cette interview enquêter un professionnel de l'enfance, ce qui selon moi augmentait mes chances d'obtenir des informations différentes (de par le statut professionnel) de celles des deux enquêtes précédentes.

L'interview a donc eu lieu assez rapidement avec non pas une mais deux professionnelles du terrain de l'unité d'accueil pour écoliers.

Le nombre de deux s'expliquent par le fait qu'elles ont participé ensemble à une journée de formation continue sur l'interculturalité organisée par la ville.

Malgré le retard accumulé dans cette récolte de données empiriques, c'est grâce à cette dernière interview que j'ai pu travailler mon développement avec plus de confiance et d'intérêt pour mon sujet.

Par contre je me suis sentie malgré moi coincée dans le point 3.2, de l'analyse et des résultats obtenus. En effet mon travail de récoltes de données empiriques n'est pas exhaustif et en ce sens n'est peut-être pas complet pour avoir un regard juste sur le sujet. Il serait très intéressant d'obtenir une interview de parent migrant, voir plusieurs, selon les pays d'origine

des familles, pour répondre au concept d'inclusion selon leur sentiment et leur vécu dans ce processus d'accueil. Afin d'intégrer dans mon travail les enjeux sur les familles je me suis basée principalement sur des données théoriques et les quelques lignes de résultats d'enquête auprès de l'interprète communautaire.

3.3.2 Limites bibliographiques

Il est vrai que j'ai étendu mes recherches théoriques sur plusieurs types de littérature et c'est ce qui m'a aidé à trouver une multitude d'informations très riches pour définir les différents concepts de ma thématique.

Le thème de la migration qui a fait naître de nombreux articles de revues sur l'éducation et la pédagogie de l'enfant et de toute la différence culturelle qui s'y rapporte s'est étoffé par des ouvrages récents et très complets grâce aux différents auteurs qui les ont co-écrits.

Je n'ai donc eu aucune peine à récolter des données théoriques. Par contre un studieux travail de classement des données sur fiche de lecture et sur tableau de recensement des données que j'ai créé m'a été d'une grande aide, et a facilité mon travail pour inclure des éléments bibliographiques tout au long de l'écrit du mémoire.

3.3.3 Limites méthodologiques

Je n'ai pas pu aborder un de mes objectifs de départ dans ce travail de mémoire, qui est :

- ❖ Définir suite à l'interview d'un interprète communautaire, les besoins/attentes exprimés par la population étrangère et les enjeux d'une collaboration entre la crèche et l'école lors du passage pour les familles, du premier lieu d'accueil collectif au second.

Bien que j'ai pu récolter quelques données théoriques et qu'au travers d'une interview j'ai reçu des éléments de réponse qui m'auraient permis de présenter ce point et de l'argumenter par après, j'ai préféré rester centrée sur la question du processus d'intégration des familles dans le contexte de la structure d'accueil de la crèche ou unité d'accueil pour écoliers afin de ne pas m'égarer du sujet.

Ce qui a été particulièrement difficile pour moi, c'est qu'il a fallu être attentive à ne pas me perdre au travers de la rédaction. En effet le sujet m'a paru être une montagne de réflexions qui tantôt s'entrecroisaient, tantôt se différenciaient selon les ouvrages et les auteurs. Ce que j'ai adoré par ailleurs. Cependant c'est ce qui a pu me mettre en difficulté aussi car j'ai tendance à ouvrir un sujet plutôt qu'à ne le rétrécir, façon entonnoir, pour atteindre l'objectif de départ.

Grâce à la manière dont ma référente thématique a lu et compris mon travail je me suis sentie à la fois libre dans mon style d'écriture et à la fois contenue car réorientée, avec toujours ce même conseil, de recadrer mon sujet.

3.4 Perspectives et pistes d'action professionnelle

Je retiens de la part de la responsable interviewée, une remarque qui selon moi est particulièrement pertinente et qui ouvre une autre perspective d'approche à l'égard de ma thématique de mémoire, je cite :

« *Pour les familles migrantes, l'enfant est bien souvent leur priorité, ils le mettent au centre, alors peut-être pas toujours comme nous on le souhaiterait mais des fois avec les familles suisses on peut se poser pas mal de questions, leurs valeurs, c'est les parents qui ont de la peine à changer leur rythme pour s'adapter à leur enfant et c'est nous qui devons s'adapter, donc là, la problématique elle est peut-être plus que dans la famille suisse* ».

Ce que je trouve intéressant au travers de cette remarque c'est tout le paradoxe qui s'ouvre à l'image de la cohésion sociale au sein de la structure d'accueil.

En effet je n'aurais pas imaginé un instant devoir me poser la question dans le sens inverse de celle que je me suis faite au départ de ce mémoire : car on cherche à intégrer, inclure les cultures qui sont des modèles différents de ce qu'en Suisse nous vivons pour plus de cohésion sociale, pour rendre les choses plus simples, accessibles et compréhensibles du plus grand nombre sans favoriser ou défavoriser une culture, une race. Et là je comprends que les familles suisses pourraient être le premier frein au bon fonctionnement de l'ensemble. Alors je me demande, pourquoi? Les normes, les valeurs les codes culturels des familles autochtones sont les leurs, quels efforts d'intégration doivent-ils changer pour faire en sorte que tout se passe bien dans cette démarche du vivre-ensemble.

A ces questions, la responsable de structure m'a fait prendre conscience de sa réalité de terrain et m'a répondu que dans les mentalités des familles migrantes, l'enfant prend une très grande place, même si parfois cela est trop et que de ce fait ils s'attachent à bien respecter le règlement pour ne pas que leur enfant en subisse les répercussions. Alors que les familles suisses perdent peut-être le sens des priorités, tant les aspects professionnels et financiers ont pris de l'importance. Pour les professionnels il est devenu nécessaire avec ces dernières de reposer régulièrement le cadre, les limites du fonctionnement de la structure d'accueil.

Pour ma part, le résultat de mes données théoriques et empiriques, me permettent d'affirmer qu'il se crée actuellement un processus d'intégration en structure d'accueil en faveur des familles migrantes. Ce constat s'appuie particulièrement par les réalités de terrain qui m'ont été relatées lors de mes interviews. Les professionnelles soutiennent favorablement l'intégration des familles migrantes et souhaiteraient en faire davantage au travers de projets participatifs divers. Mais lorsque que je parle de cohésion sociale, cela sous-tend la mise en commun d'un ensemble de valeurs avec lesquelles les professionnelles doivent s'ajuster. Et justement la remarque citée plus haut, laisse entendre qu'avec les familles suisses il se pose les mêmes problèmes d'intégration que pour les familles migrantes, auxquelles il faut là aussi se positionner.

Je pense qu'il y a un grand intérêt pour les professionnelles de l'enfance à s'intéresser à la notion de culture des familles accueillies sous l'angle de *l'expression de la diversité* (Barrère & Maisresse, 2015, p.43-44) et non sous l'angle de la différence culturelle. Puisque nous sommes en tant que professionnelles amenées à travailler dans des lieux forts de mixité culturelle et sociale, cela nous offre l'opportunité d'appréhender l'accueil à la parentalité sous l'angle d'une culture commune (concept de la pédagogie italienne de Reggio Emilia) et comme me l'ont répété toutes les professionnelles que j'ai interrogé : *«Mais la démarche en soi, j'ai pas l'impression que, parce qu'ils sont étrangers, on va faire faire les choses très différemment»*, pour la responsable de structure et *«en général moi je dirai que l'on fait avec eux comme on fait avec tout le monde»*, pour la professionnelle sur le terrain.

Peut-être que les vrais problèmes d'intégration culturelle ne sont pas là où on veut bien les voir. De cette autre perspective sur le type de rapport mis en œuvre, par la législation, entre la population autochtone et étrangère que les auteurs Chaudet,...Tabin (2000) soulèvent :

C'est un renvoi aux problèmes soi-disant individuels d'adaptation «culturelle» des personnes immigrées que cette opération se fait, via des notions come acculturation, l'assimilation ou l'intégration. Il s'agit là d'un retournement classique, conforme aux rapports de domination qui sont à l'œuvre, qui consiste à faire porter la responsabilité des dits problèmes au plus faible (p.67).

3.5 Remarques finales

Je me suis passionnée pour ce travail de recherches théoriques et empiriques. J'ai beaucoup appris sur les différents concepts soulevés dans ce sujet de mémoire que je ne maîtrisais pas avant de les aborder ici, tels que l'inclusion ou la cohésion sociale. J'ai également pu donner une définition à la posture professionnelle qui me convient et avec laquelle je me retrouve personnellement dans ma pratique professionnelle.

J'ai également fait de belles rencontres de professionnelles de terrain, dans leurs lieux de travail respectifs et cela a été d'une très grande richesse humaine en partages, échanges de points de vue et de discussions.

Ce travail de mémoire constitue à mon sens un outil de réflexion qui peut être traité selon les différents acteurs inclus dans le mémoire (professionnels, parents, familles, élus locaux) à partir de l'un ou l'autre des différents concepts traités que l'on voudrait approfondir.

Je retiens pour mon avenir professionnel d'éducatrice de l'enfance, que je peux prendre du recul par rapport à mes représentations, mes stéréotypes qui font partis de ma vision du monde ou ma carte du monde. Concept développé en PNL (Programmation neuro-linguistique) grâce auquel on apprend à lire le monde en prenant de la hauteur par rapport à la réalité du monde tel qu'il est vraiment et non pas tel qu'il est au travers de notre lecture du monde, c'est-à-dire de notre propre vision, compréhension.

Ma dernière citation d'auteur qui illustre la conclusion de mon travail de mémoire est la suivante :

Penser la diversité, c'est donc penser son rapport à l'autre et d'un même mouvement son rapport à soi-même (Le Breton, 2012, p.217) :

« L'autre est celui sans lequel le monde n'existerait pas, mais il est celui qui introduit un permanent écart entre le monde et soi. Le mystère de sa présence demeure un émerveillement ou une tragédie selon les circonstances, mais sans cesse nous jetons des passerelles fragiles et fortes entre lui et nous. Ces moments d'accords pressentis font le prix de l'existence ; s'ils n'existaient pas le monde n'aurait aucun sens »

(P. Breton & D. Le Breton, *Le silence et la parole contre les excès de la communication*, Érès, 2009).

4 Références

- Barrère, A. & Maisresse, F. (Dir.). (2015). *L'inclusion sociale: les enjeux de la culture et de l'éducation*. Paris: L'Harmattan.
- Bauer, F. (2015). Inclusion et planification : vers un territoire inclusif. In B. Bouquet, M. Jaeger (Coord.) & P. Dubéchet, *Vie Sociale n°11*. Toulouse: Érès.
- Baudot-Pinaton, O. (Juin-Juillet 2012). *Penser la diversité des modalités de collaboration entre parents et professionnels*. In *EJE le journal des éducatrices de jeunes enfants n°35*. Savigny-sur-Orge: TPMA.
- Berjot, S., Delelis, G. (2014). *27 grandes notions de la psychologie sociale*. Paris : Dunod
- Bonnabesse, M-L. (2012). Intégration. In M. Mony & D. Malleval (Dir.), *Penser l'éducation avec la diversité: Étayer sa pratique professionnelle* (p.96). Lyon: Chronique sociale.
- Bonnabesse, M-L & Blanc, M-C. (2013). Penser les relations entre parents et professionnels comme un élément essentiel de la qualité. In S. Rayna & C. Bouve (Dir.), *Petite enfance et participation: Une approche démocratique de l'accueil*. Toulouse: Érès
- Bosse-Platière, S., Dethier, A., Fleury, C. & Loutre-Du- Pasquier, N. (2014). *Accueillir le jeune enfant: un cadre de référence pour les professionnels*. Toulouse: Érès.
- Bosse-Platière, S., Dethier, A., Fleury, C. & Loutre-Du- Pasquier, N (2011). *Accueillir le jeune enfant: un cadre de référence pour les professionnels*. Toulouse: Érès.
- Bouquet, B., Jaeger, M. (Coord.) & Dubéchet, P. (2015). *Vie Sociale n°11*. Toulouse: Érès.
- Brougère, G. (2015). La coéducation en conclusion. In S. Rayna, M-N. Rubio & H. Scheu, *Parents-professionnels: la coéducation en questions* (p.127-138). Toulouse: Érès.
- Chaudet, I., Regamey, C., Rosende Haver, B. & Tabin, J-P. (2000). *Migrations et Travail social: une étude des problèmes sociaux des personnes de nationalité étrangère en Suisse*. Lausanne : Réalités sociales.
- Deana, C. & Greiner, G. (Dir.). (2012). *Parents-Professionnels à l'épreuve de la rencontre*. Toulouse: Érès.
- Deana, C. (2012). Les professionnels à la rencontre des parents : (ré)-apprendre le mouvement ? In C. Deana & G. Greiner (Dir.), *Parents-Professionnels à l'épreuve de la rencontre*. Toulouse: Érès.
- Fraïoli, N. (2015). La socialisation comme analyseur de l'existence d'une coéducation. In S. Rayna, M-N. Rubio & H. Scheu, *Parents-professionnels: la coéducation en questions* (p.57-70). Toulouse: Érès.
- Guélamine, F. (2007). Former les travailleurs sociaux dans le domaine des migrations. *CAIRN.INFO, 1 Vol.40, 49-65*. Accès <http://www.cairn.info/revue-les-sciences-de-l-education-pour-l-erenouvelle-2007-1-page-49.htm>
- HES-SO valais. (2012). *Plan d'études Cadre (PEC):Guide formation pratique EDE*. Sion : HES-SO.
- Hirn, F. (Juin-Juillet 2014). S'autoriser aussi à penser les limites. *EJE le journal des éducatrices de jeunes enfants n°47, 39-41*. Savigny-sur-Orge: TPMA.
- Hirn, F. (Août-Septembre 2015). L'accompagnement des parents migrants. *EJE Le journal des éducatrices de jeunes enfants, n°54, 42-45*. Savigny-sur-Orge: TPMA.
- Jaeger, M. (2015). L'inclusion : un changement de finalité pour le travail social ? In B. Bouquet, M. Jaeger (Coord.) & P. Dubéchet, *Vie Sociale n°11*. Toulouse: Érès.
- Lafortune, J-M. (2015). Dispositifs culturels et exclusion/ inclusion au Québec : Education, Immigration et médiation. In A. Barrère & F. Maisresse (Dir.), *L'inclusion sociale: les enjeux de la culture et de l'éducation*. Paris: L'Harmattan.
- Mastio, A. & Ryana, S. (2013). Avec les parents : modalités et outils de collaboration dans les services éducatifs de la petite enfance de Pistoia. In S. Ryana & C. Bouve (Dir.), *Petite enfance et participation: Une approche démocratique de l'accueil* (p.137). Toulouse: Érès.
- Meunier, O. (2014). *Cultures, éducation, identité: recompositions socioculturelles, transculturalité et interculturalité*. Arras : Artois Presses Université.

- Moisset, P. (2013). Quel espace pour penser la qualité et la participation dans l'accueil de la petite enfance en France ? : Le collectif comme espace d'intégration. In S. Rayna & C. Bouve (Dir.), *Petite enfance et participation: Une approche démocratique de l'accueil* (p.51-77) . Toulouse: Érès.
- Moisset, P. (2016). *Écoute et dialogue autour des différences sociales et culturelles. Métiers de la petite enfance*, 230, 7-9. Elsevier.
- Mony, M. & Malleval, D. (Dir.). (2012). *Penser l'éducation avec la diversité: Étayer sa pratique professionnelle*. Lyon: Chronique sociale.
- Musatti, T., Mayer, S. & Picchio, M. (2015). Partager l'éducation de son enfant : avec qui et pourquoi ? La voix des parents. In S. Rayna, M-N. Rubio & H. Scheu, *Parents-professionnels: la coéducation en questions* (p.97-103). Toulouse: Érès.
- Office fédéral de la statistique. (2016). *Part de la population résidente permanente étrangère*. Accès : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/migration-integration/migration-internationale.assetdetail.560690.html>
- Pitteloud, X. (2015-2016). Partenariat avec les familles. [Powerpoint]. Sion : Ecole supérieure. Domaine social Valais.
- Prat, S. (2012). Pratiques éducatives et diversité. In M. Mony & D. Malleval (Dir.), *Penser l'éducation avec la diversité: Étayer sa pratique professionnelle*. Lyon: Chronique sociale.
- Ravon, B. (2012). L'intervention socio-éducative au risque de la diversité : une épreuve de professionnalité. In M. Mony, & D. Malleval (Dir.), *Penser l'éducation avec la diversité: Étayer sa pratique professionnelle*. Lyon: Chronique sociale.
- Rayna, S. & Bouve, C. (Dir.). (2013). *Petite enfance et participation: Une approche démocratique de l'accueil*. Toulouse: Érès.
- Rayna, S., Rubio, M-N. & Scheu, H. (2015). *Parents-professionnels: la coéducation en questions*. Toulouse: Érès.
- Sellenet, C. (2012). Parents-professionnels : une co-éducation en tension. In C. Deana & G. Greiner (Dir.), *Parents-Professionnels à l'épreuve de la rencontre*. Toulouse: Érès.
- Vandenbroeck, M. (2005). *Éduquer nos enfants à la diversité sociale, culturelle, éthique, familiale...* Ramonville Saint-Agne: Érès.
- Vandenbroeck, M. & Roets, G. (2015). Une coéducation possible en contexte d'asymétrie : les mères migrantes et les crèches. In S. Rayna, M-N. Rubio & H. Scheu, *Parents-professionnels: la coéducation en questions* (p.105-118). Toulouse: Érès.
- VasaLab. (2016). *Les Cents langages de l'Enfant*. Accès : <https://vasalab.wordpress.com/themes/les-cent-langages-de-lenfant/>
- Vianin, P & Aschilier, H. (Novembre 2015). Des classes spéciales à l'inclusion scolaire. In *Résonances : mensuel de l'école valaisanne* N°3. Sion : DFS/SE
- Verdier, L., Da Silva, F., Fourneaux, E., Laloux, C., Bara, K., Schmandt, V., ... Talbeaux, C. (Juin- Juillet 2014). L'inclusion: plus qu'une pédagogie, un état d'esprit. In *EJE le journal des éducatrices de jeunes enfants* n°47. Savigny-sur -Orge: TPMA.

Annexe I.1 : Grille de recueil de données

	Auteur 1 Didier Favre (EJE)	Auteur 2 Frédérique Hirn Fiche 1 (EJE)	Auteur 3 Laurie Verdier,... Talbeaux (EJE)	Auteur 4 Odile Baudot Pinaton (EJE)	Auteur 5 Vie Sociale Erès	Auteur 6 Bonnabess e In penser l'éducation	Auteur 7 Bertrand Ravon In penser l'éducation ...	Auteur 8 Stéphanie Prat In Penser l'éducation...	Auteur 9 Bruno Le Capitaine In Penser l'éducation...	Auteur 10 Migrations et travail social
Dimension 1		X		X		X	X	X	X	
Dimension 2		X	X			X	X	X	X	X
Dimension 3	X		X	X		X		X	X	
Dimension 4	X		X		X				X	X
Dimension 5			X		X	X				
Dimension 6			X	X		X			X	
Dimension 7	X		X		X	X			X	X
Dimension 8						X				

	Auteur 11 Travailler en crèche un métier	Auteur 12 Deana & Greiner In parents-profession	Auteur 13 Catherine Sellenet In Parents-profession	Auteur 14 Titran, Deana In Parents-profession	Auteur 15 LIVRE parents-professionnels : la coéducation...	Auteur 16 Livre Accueillir le jeune enfant 2011.	Auteur 17 Livre L'inclusion sociale	Auteur 18 Livre Cultures, éducation, identité	Auteur 19 Livre Petite enfance et participation	Auteur 21 Eduquer nos enfants à la diversité
Dimension 1	X	X	X	X	X	X			X	X
Dimension 2					X		X	X		X
Dimension 3		X	X	X	X				X	
Dimension 4				X					X	X
Dimension 5							X			
Dimension 6				X	X				X	
Dimension 7	X	X		X	X		X		X	X
Dimension 8										

Annexe I.2 : Classement des recherches théoriques par dimensions

Question de départ :

« Intégration ou inclusion : comment le professionnel de l'enfance développe-t-il un travail de co-construction pour l'accueil des familles migrantes, au sein de la crèche ? ».

- > **Dimension 1** : la **posture** professionnelle de l'éducateur de l'enfance ACTEUR 1
- > **Dimension 2** : les **familles migrantes** (ethnologie, histoire) ACTEUR 2
- > **Dimension 3** : la **co-construction** entre familles et professionnels = la relation co-construite
- > **Dimension 4** : **L'intégration**
- > **Dimension 5** : **L'inclusion**
- > **Dimension 6** : **processus d'accueil**, vivre ensemble.
- > **Dimension 7** : **cohésion sociale -citoyenneté**

Annexe I.3 : Exemple d'une fiche de lecture (articulation 1)

Auteur- *Idées - contenu*
N°

Repères : liens,
articulations entre les
idées- Mots CLES

<p>Didier Favre- EJE</p>	<p><u>Participation des familles ? différence entre participation et coopération</u></p> <p>Les dispositifs participatifs paraissent donner du pouvoir aux familles... mais semble-t-il en limitant les possibilités pour elles d'obtenir quelque chose de vraiment important de leur point de vue. À partir des définitions proposées, on voit bien l'écart entre « participer » (tendre vers un but) et « coopérer » (partager le pouvoir).</p> <p>La question centrale est celle du pouvoir de changer les choses ou non. Le reste est un aménagement du statut quo. En effet, le « faire participer » n'est pas « partager du pouvoir » comme on s'y attendrait, mais bien plutôt « réduire la distance entre institutions et usagers » sans la remettre en cause. Les dispositifs participatifs sont un aménagement lié à la rupture entre « les services » et leur « public usager ». À partir du moment où le citoyen est réduit à un usager (« consommateur ») d'un service sur lequel aucune orientation ni aménagement n'est possible, on fait disparaître le sens et la possibilité politique visés par cette participation. L'usager est positionné comme simple « receveur » d'un service, bénéficiaire certes, mais passif : il ne peut participer ni à l'organisation ni à la distribution de cette offre (hôpitaux, crèches et autres services publics). [...].</p> <p>On peut mieux saisir ce problème si on pense à la formule « donner du pouvoir » (ce dont relèvent les dispositifs de « participation ») en ce que cette phrase révèle bien l'asymétrie entre donneur et receveur : ce pouvoir, si « quelqu'un » le donne, « on » peut le reprendre. Autrement dit, la participation et les conseils de crèche relèvent d'une conception instrumentale et utilitariste : « participer se serait faire en sorte que les usagers profitent au mieux des services offerts et qu'ils s'approprient ce qu'on fait pour eux ou pour leur enfants ».</p> <p>Cette « participation » là, en termes de pouvoir d'agir, ressemble à un « strapontin », si je puis dire... Si on se tourne vers es crèches parentales, on trouvera, en revanche, un</p>	<p>PARTICIPER/ COOPERER</p>
----------------------------------	---	-----------------------------

exemple coopératif. [...]. Il ne s'agit pas d'opposer deux modèles de service d'accueil dont les histoires institutionnelles représentent deux mondes et deux logiques distinctes, mais d'essayer simplement de réfléchir à deux points fondamentaux. Que veut-on ? Un projet partagé, basé sur la confiance et la coopération visant un projet EN commun pour l'enfant, ou bien un simulacre participatif où rien ne peut vraiment changer en dehors de ce qui agréé l'institution ou les professionnels ?

Encore une fois pour travailler avec les familles, il faut leur reconnaître la possibilité d'agir sur notre propre cadre de travail professionnel et sur la mise en œuvre partagée du projet. Plus facile à dire qu'à faire ! [...] On perçoit le chemin qui reste à parcourir si nous voulons être à la hauteur de nos **ambitions « participatives »** **c'est-à-dire démocratiques, et rendre aux usagers leur place de citoyen !** (p16-17)

CONCLUSION :
Démocratie/ citoyenneté

Annexe II.1 : Exemple de questionnaire d'interview avec la responsable du Centre de vie enfantine

- Au niveau du territoire géographique, la population que vous accueillez en crèche est-elle très diversifiée culturellement ?
- Comment accueillez-vous la diversité culturelle des familles pour la structure? (projet-pédagogique, réflexion d'équipe, projets actions sur le terrain)
- Comment se sentent les éducateurs quand ils doivent se confronter à une culture opposée à la leur ? (retour, réflexion en colloque)
- Pensez-vous faire de l'accueil intégratif ?
- Êtes-vous familier avec le concept d'inclusion ? Est-il réfléchi au travers de votre mission d'accueil face à la diversité culturelle ?
- Comment se pratique-t-il au quotidien en crèche quant à l'accueil des familles migrantes ?
- Vous arrive-t-il de co-construire avec les familles pour favoriser le lien interculturel et l'intégration culturelle des familles dans la structure ?
- Cela génère-t-il un sentiment de cohésion professionnelle et/ou de participation citoyenne pour l'équipe des professionnels ?

Annexe II.2 : Dépouillement des questionnaires d'entretiens

Mots-clés	réponses en lien- mots clés retenus
Posture professionnelle, réflexion	
Migrants-diversité culturelle en termes d'accueil	
Intégration- Inclusion	
Citoyenneté	
Co-construction	
Cohésion sociale	

Annexe III.1 : Echantillon d'interview avec la responsable de centre de vie enfantine

Enquêté : puis je crois aussi que le fait, enfin moi j'ai cette impression hein, c'est que justement nous on les considère pas comme des familles appart, on met tout le monde dans le même panier et je pense que c'est aussi bien ressenti par toutes les familles. Et que « ah mais parce qu'ils viennent de tel endroit, ça va être galère », enfin, ben voilà on ne les stigmatise pas d'entrée quoi...

Enquêteur : tout à fait, oui.

Enquêté : Puis après on, c'est c'est c'est assez intéressant on a eu par exemple, on a une famille je sais plus d'où ils venaient, est ce que c'était d'Afrique, si je prends ma liste (blanc, la personne regarde son document papier sur le bureau devant elle), c'est peut-être la famille d'Ethiopie,

Enquêteur : hum, hum.

Enquêté : et là tout à coup ben l'enfant jouait au sable, et quand la maman est arrivée, il était petit, et en fait il mangeait le sable.

Enquêteur : d'accord.

Enquêté : Et là c'est vrai que la maman elle a vraiment pété les plombs. Vraiment en colère, que ça ne se faisait pas, enfin voilà. Puis nous sur le moment on s'est dit le sable, enfin, bon voilà. Mais c'est vrai que par rapport à son parcours de vie, ben voilà ça a fait que pour elle ce n'était juste pas possible de de de voir ça,

Enquêteur : d'accord.

Enquêté : et, en fait ben voilà on en a discuté avec l'équipe, après elle en a rediscuté avec la direction, puis en fait on a compris puis elle, elle a aussi compris que pour nous son enfant qui mangeait du sable, bon c'est pas très bon, mais appart bon ben voilà (sourire) y a pas de danger, hein

Enquêteur : d'accord.

Enquêté : mais c'était par rapport à elle ce qu'elle a vécu, heuu, voilà c'était beaucoup trop intensif quoi, de voir ça. Ben voilà, après je crois que c'est surtout de de, enfin de prendre au sérieux, heu, comment les parents peuvent réagir. C'est-à-dire ils ne réagissent pas, entre guillemets pour heu, pour se faire remarquer pour nous embêter, non. S'ils réagissent c'est qu'il y a quelque chose derrière. Alors c'est à nous de faire l'effort de voir ce qu'il y a derrière.

Enquêteur : ok.

Enquêté : Cet enfant -à ne mangeait pas des kilos de sable en l'occurrence. À nous de faire attention, voilà, surtout si on sait qu'elle va arriver heu,

Enquêteur : de mettre en place...

Enquêté : voilà on met en place les choses. Mais c'est clair qu'il y a cette démarche d'essayer de comprendre ce qui a déclenché, et c'est pas de se dire non mais celle-ci elle est folle, nous on va au-delà de cette première réaction qu'on pourrait avoir en se disant mais qu'est ce qui se passe quoi ?

Annexe III.2 : Echantillon d'interview avec les éducatrices de l'enfance de l'unité d'accueil pour écoliers

Professionnelle 2 : Par exemple heu, on a une famille érythréenne et on a eu le cours avec une personne érythréenne (formation continue sur l'interculturalité), qui nous expliquait que chez eux ce n'est pas seulement le papa et la maman qui éduque l'enfant, c'est quasiment tout le village. et que si un enfant sort en cachette de se parents et qu'il se fait attraper par la voisine, la voisine a le droit de lui dire, presque le devoir de lui dire quelque chose. Et puis on a une maman ici érythréenne qui arrive parfois trop tard après l'heure de fermeture alors elle nous téléphone dix minutes avant puis elle nous dit heu, ça m'a toujours heu choqué (rires) je vais dire comme ça, « il y des érythréens dans la cour d'école vous pouvez leurs laisser mes enfants ». On s'est toutes fait la réflexion mais heu c'est pas possible, nous on a des feuilles avec marqué à qui on a le droit de laisser partir les enfants, et elle vient et il y a des érythréens et elle nous donne même pas les noms, alors oui on doit voir qu'ils sont déjà érythréen (rires général), déjà ça (rire) et quand j'ai eu l'explication culturelle, j'ai dit « là mais non, mais c'est tout à fait ça ! Ça tout à fait juste et dans l'ordre des choses». Et là par contre elle n'essayait pas par contre de nous montrer un truc super bien en disant il y a telle et telle personne avec nom prénom, âge et profession qui a le droit de venir chercher mon fils, mais pour elle c'était naturel de se dire ben voilà ils sont dans la cour, ce sont des érythréen,

Enquêteur : hum, hum, c'est comme chez moi

Professionnelle 2 : exactement. Et il n'y avait pas un effort de (blanc 1 sec), de bien paraître. Maintenant moi j'aime bien ça, mais c'est parce que ja'i su que c'était normal et que...

Enquêteur : du coup vous l'avez accepté ?

Professionnelle 2 : Oh oui alors. Bien sûr.

Professionnelle 1 : On en a parlé d'abord à l'équipe

Professionnelle 2 : Oui absolument c'est une des premières choses qu'on a faite

Professionnelle 1 : On est revenu voilà, on a fait un retour

Professionnelle 2 : Oui parce que c'était quand même un gros problème, enfin un gros problème, on en parlait beaucoup de cette façon de faire de laisser les enfants à ces gens-là, enfin ...

Enquêteur : oui parce que du coup vous avez quand même une règle, enfin une règle heuu, oui une règle qui est écrite dans le contrat qui dit que vous êtes obligé de remettre l'enfant à une autorité parentale ou familiale qui a inscrit son nom

Professionnelle 2 : oui bien écrit nom, pronom

Enquêteur. Tout à fait. Du coup vous vous êtes placé au-delà du cadre à ce moment-là ?

Professionnelle 2 : Oui tout à fait.

Enquêteur : c'est intéressant ça.

Professionnelle 1 : Pour l'instant qu'avec cette famille.

Enquêteur : oui pas pour généraliser

Professionnelle 1 : non voilà.

Professionnelle 2 : oui c'est sûr

Professionnelle 1 : mais pour eux on l'a fait...

Enquêteur : c'est important de créer du lien de faire un bout confiance aussi, c'est ce que vous avez fait avec cette maman, je pense que ça a du changer quelques quelque chose dans vos liens ?

Professionnelle 1 : j'ai l'impression qu'elle est plus détendue (rires)

Professionnelle 2 : oui, oui (sourires).

Annexe III.3 : Echantillon d'enquête avec une interprète communautaire

1. Pourriez-vous m'expliquer quel est votre titre de travail auprès de l'association AVIC ?

Je suis interprète communautaire

2. [La migration étant mon sujet], quelles sont les différentes cultures que vous rencontrez principalement ? Vous pouvez me donner un chiffre sans m'énumérer toutes les cultures ou les cultures principales qui ont davantage besoin de vous.

Les cultures arabes et kurdes (syrien et iraquien)

3. Dans quelles situations vous intervenez auprès des familles migrantes ? C'est-à-dire pour des situations longues et difficiles pour lesquelles vous aider les familles à long terme, ou aussi quand ça se passe plutôt bien et que vous intervenez juste pour quelques questions de la part des familles.

Dans toutes les situations (sociales, médicales, scolaires, juridiques). Ce n'est pas la famille qui choisit toujours...

Il y a des fois des suivis par des services (ope, aemo, cpp,...) où la famille est obligée de suivre....

Il y a aussi des interventions courtes qui entrent dans les 4 domaines que j'ai cités plus haut.

4. Par rapport au lien crèche et familles, quelles sont les principales difficultés que rencontrent les familles ? Exemple : la communication qui a du mal à passer dû à la langue, les difficultés d'intégration de l'enfant dans le contexte de la crèche (l'enfant rencontre des difficultés à s'adapter, à entrer en interaction, en jeu avec les autres enfants, l'enfant ne comprend pas bien les règles du cadre fixé par le groupe éducatif de la crèche).

Tout ce que vous citez peut être réel, par contre ce type de réactions a un sens ou une explication, que la crèche ne peut pas cibler parfois...

Cela peut être dû au parcours de migration, souffrance dans le chemin fait pendant la migration avec des passeurs, souffrance et vécu pendant la guerre,...

5. Les familles, ont-elles des freins à leur processus d'intégration qui sont autres ? Par exemple, ils ne se sentent pas compris, pas respecter dans leurs valeurs, leurs propres modèles éducatifs.

Appart ce que vous dites, ce qui préoccupe les familles le plus, c'est leur procédure d'asile, c'est la réponse de berne, est-ce qu'ils auront le droit de rester ou pas?

Auront-ils un bon permis "B " ou un mauvais "F"....

6. Avec quels acteurs les familles peuvent-elles rencontrer des conflits par rapport à ces freins d'intégration? Avec les éducateurs, entre familles de différentes cultures, entre les enfants et les parents à l'intérieur même de la famille.

7. Mais aussi y a-t-il un sentiment positif des familles lorsqu'elles rencontrent la structure d'accueil ? Réel partenariat, entente, collaboration entre les familles et la crèche ?

8. Les familles vous ont-elles confiées des désirs différents d'intégration que le processus existant et mis en place ici en Suisse et plus particulièrement en Valais ?

9. De votre point de vue personnel pensez-vous que la crèche pourrait faire encore plus d'efforts ou des efforts différents pour accueillir les familles migrantes en crèche ?

Ce dernier point est très important pour moi de prendre en compte votre regard, votre sentiment professionnel, vous qui êtes en lien direct avec ces familles migrantes.